VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 JANVIER 1935 — NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Abonnement [illegible] à
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

L'ADRESSE PASSE SANS OPPOSITION

Un seul discours du côté des libéraux, celui de M. King —Mais le chef de l'opposition attend avec impatience les mesures de réformes

OTTAWA — Il est à propos, vu l'importance des débats engagés, de revenir sur la critique faite par M. King des principaux points du programme de M. Bennett.

Le régime capitaliste

Le premier ministre veut la réforme du régime capitaliste, mais il ne va pas assez loin pour guérir les maux qui en découlent et qui affligent l'industrie. Le grand mal de l'industrie c'est d'être contrôlée par le capital. L'homme qui engage et risque son argent dans une industrie veut en être le maître. Il veut dire à l'ouvrier combien d'heures il travaillera, régler le rythme de son travail, le volume de sa production. Mais quel est le droit de celui qui se trouve en face du capitaliste et qui a engagé sa vie dans l'usine? En un mot, quels sont les droits de l'ouvrier en face des droits du capitaliste? Quel doit être le rôle de celui qui engage son intelligence, son habileté professionnelle dans la marche de l'industrie? Celui-ci a également ses droits. Quels sont-ils et lui seront-ils reconnus dans le nouvel ordre des choses?

Si le premier ministre veut fonder son nouvel ordre de choses sur la justice, il devra faire une part très large au travailleur, lui donner une part dans la direction. Le capitaliste et le travailleur devront se trouver à la même table pour décider de la direction à donner à l'usine. Ils devront décider ensemble des salaires et des heures de travail. Ils devront surtout faire disparaître cette chose immonde, le sweatshop.

La véritable réforme

Toute réforme du régime capitaliste qui ne tiendra compte que des droits et de l'autorité du capital ne sera par une véritable réforme. Il faudra plus que des lois du salaire minimum et la limitation des heures de travail pour assainir l'usine, l'atelier, pour rendre l'une et l'autre acceptables à la dignité humaine, pour faire du travail ce qu'il doit être, un moyen agréable de gagner sa vie et celle de sa famille.

Depuis l'âge de dix-huit ans

Depuis l'âge de dix-huit ans j'ai placé ma pensée sous les yeux du public. C'est dire qu'elle n'a été inspirée en rien par la perspective des élections. Ma pensée je l'ai exprimée en plus de cent discours prononcés à la Chambre sans en jamais dévier. Mes principes sont immuables et ne cèdent pas à la poussée des événements. Dans mon livre j'ai exprimé ce que j'ai cru être la vérité, j'ai dit les réformes que je croyais essentielles, indispensables à la réforme de notre vie industrielle. Dans mon livre j'ai dit que l'intérêt de l'humanité est en conflit avec celui de l'industrie, c'est celui de l'humanité qui doit l'emporter. Ma conclusion, c'est par conséquent: l'homme d'abord, la machine, le capital ensuite.

J'ai dit encore dans mon livre que nous devions modeler nos lois industrielles sur nos lois parlementaires. Nous avons, ai-je écrit, permis à toutes les classes de la nation, depuis le roi jusqu'au plus humble de ses sujets, de concourir à la confection de nos lois; nous devons faire de même, faire en sorte que le capitaliste et le plus humble ouvrier concourent à la direction de l'usine, à son fonctionnement, à son administration. Nos lois politiques sont démocratiques; elles sont l'expression des intérêts, de la volonté de tous. Nos lois industrielles sont autocratiques: elles sont l'expression des intérêts, de la volonté d'un seul: le capitaliste. Entre les deux il y a disparité. Nos lois politiques sont modernes; nos lois industrielles sont autocratiques; il faut les réformer.

Ces opinions, ces convictions, je les ai exprimées il y a longtemps; j'y crois toujours, je ne les ai pas changées. J'irai plus loin, je dirai que ceux qui ont lu le discours du trône et qui ont lu mon livre auront la claire impression que le premier ministre l'a lu aussi et s'en est inspiré.

La politique du laisser-faire

La grande réforme que préconise M. Bennett, c'est l'intervention gouvernementale, la fin du laisser-faire. En parlant ainsi, M. Bennett prouve qu'il ne sait pas ce dont il parle. Il confond le moyen avec la fin. Le but de la réforme, c'est l'intervention de l'Etat. Pour le parti libéral, la politique du laisser-faire, c'est celle de laisser les gens tranquilles. En principe, l'intervention de l'Etat est une intrusion intempestive dans les affaires des gens. L'Etat doit intervenir quand c'est nécessaire mais pas autrement; il doit pratiquer la politique du laisser-faire, quand cela convient. Tout dépend des circonstances et de l'intérêt public.

Dans les circonstances actuelles, M. Mackenzie King considère que la politique du laisser-faire est celle qui convient dans le domaine commercial. Le commerce doit être libre, d'autant plus libre qu'il a dû souffrir de l'ingérence d'un régime conservateur.

Rien de son cru

La plupart des mesures annoncées dans le discours du trône ont été prévues et préconisées par les libéraux.

Le premier ministre se vante de négociations engagées en vue d'un accord commercial avec les Etats-Unis. Encore une chose à laquelle les libéraux avaient pensé. Ne conviendrait-il pas de demander aux électeurs canadiens à quel parti ils veulent confier la mission de conclure un tel traité?

"En examinant le discours et en écoutant les discours du premier ministre, j'en arrive à la conclusion que ce sont des ramasse-tout. On y trouve surtout les idées des autres. Le premier ministre a pris sans se gêner à même le programme de la Cécéheffe. Dans son programme, le premier ministre n'a pas grand chose de son propre cru. Il n'en affirme pas moins que sa politique en est une de continuité. En effet les promesses qu'il ne tient pas, il les rachète par de nouvelles promesses. Le fameux accord commercial dont on parle si opportunément restera au frais jusqu'après les élections. S'il fait alors l'affaire des tories, ont le passera; sinon, il restera dans l'oubli."

M. Bennett rétorque

Le premier ministre, dans sa réponse au chef de l'opposition, entreprend de démontrer pourquoi ses réformes n'ont pu être accomplies plus tôt.

Depuis quatre ans, le Gouvernement a eu à faire face à des problèmes de toutes sortes, des problèmes dont la solution était urgente. Il s'agissait de sauver le pays de la banqueroute totale, de passer ensuite à travers des temps difficiles.

La meilleure preuve que les mesures prises par le Gouvernement n'étaient pas mauvaises, c'est que le pays est sorti de la crise en meilleure posture que d'autres.

M. Bennett dit qu'une fois le pire de la dépression passé, il a cru de son devoir d'honneur, de proposer des mesures qui empêcheraient au moins la répétition d'un même danger de désastre.

Au cours des quatre dernières années, ça n'était pas le temps. Le temps, c'est maintenant.

Certaines réformes du régime capitaliste, si elles avaient été opérées du temps de la dernière administration libérale, auraient empêché les ruines de 1930. Ces réformes, c'est de nouveau le temps de les opérer.

Pas d'élections hâtives

Rien n'indique que la population du Canada veuille des élections générales à l'heure actuelle, a déclaré le premier ministre R. B. Bennett, dans son discours en Chambre des Communes, en réponse à celui du chef de l'opposition.

De fait, croit-il, elle est tout à fait opposée à pareilles élections et les députés des deux côtés de la Chambre le savent. Les élections viendront en temps opportun et de façon régulière.

M. Bennett a également dit que le nombre des chômeurs, au Canada, est de moins de 500,000, peut-être de 400,000 actuellement. Au fort de la crise, les chômeurs étaient au nombre de 750,000 et, depuis, le nombre en a décru considérablement. C'est une amélioration dont tous les Canadiens doivent être fiers.

(Suite à la page six)

HAMILTON — M. Edward Lynch, serre-frein du Canadien National, a été acquitté de l'accusation d'homicide involontaire par un jury de la Cour suprême. Le jury a délibéré pendant 3 heures et 43 minutes. Un jury du coroner avait tenu Lynch responsable de la mort de 15 personnes dans [illegible] à Dundas, à Noël.

LA RECOLTE DU MIEL EN 1934 AU MANITOBA

Elle a été de 4,669,158 livres, représentant une valeur de $413,562 — Industrie en progrès

Les 3,133 apiculteurs enregistrés du Manitoba ont produit en 1934 une récolte totale de 4,669,158 livres de miel et 44,998 livres de cire de miel. C'est ce qu'a déclaré L. T. Floyd, aviculteur provincial, au 27e congrès annuel de l'Association des Aviculteurs, tenu mercredi à l'hôtel Royal Alexandra.

M. Floyd a estimé la valeur de cette récolte à $413,562. Au 20 décembre, il restait 1,255,000 livres de miel invendu. Les prix ont été bons et le gros de la récolte était placé avant la fin de l'année. Dans les derniers douze mois, il y a eu plus de demandes d'informations au sujet des abeilles que dans toute autre année. De brefs cours d'apiculture ont été donnés au Collège d'Agriculture, à Manitou, Altona, Gretna, Winkler, Steinbach, Saint-Claude, Letellier, Gilbert Plains et Oakville, avec une assistance totale de 586 élèves. De plus, 841 ruches, ou 12,346 colonies, ont été inspectées, sur lesquelles 384 colonies ont été détruites pour maladie.

Le congrès a adopté des résolutions réclamant de nouvelles classifications du miel. La nouvelle loi fédérale ne s'occupe que de l'exportation, elle n'a pas de pouvoir sur la classification du miel produit et vendu dans les limites d'une province. Les apiculteurs manitobains demandent la classification du miel produit et vendu chez eux. Ils sont contre les récipients qui ne portent aucun nom ou étiquette de producteur et voudraient que l'étiquette soit obligatoire.

Le R. F. T. Pineault, de la Maison Saint-Joseph, Otterburne, a été élu président; J.-C. Rippingale, Oakbank, premier vice-président; R.-D. Nicholson, Oakville, second vice-président; L.-I. Floyd, Winnipeg, secrétaire-trésorier.

Directeurs: N. Lamoureux, Notre-Dame de Lourdes; L. Castle, Gilbert Plains; J. E. Enns, Winkler; J.-L. Gagnon, Letellier; Fred Cornes, Portage; William Kreutzer, Steinbach; G. E. Bissonnette, St-Jean-Baptiste; J. W. Brathwaite, Homewood; Erdman Braun, Brandon; J. Machison, Hayfield; A. V. Mitchener, Winnipeg; B. A. Tedford, McCreary; Dr H. N. Thompson, Virden; W. H. Belton, Plumas; J. J. Meindl, Elie.

L'hon. J. D. McGregor continue d'être président honoraire.

CE QU'EN DIT L'ANGLETERRE

Le "Financial News" croit que le programme de M. Bennett ne réglera pas nos difficultés

LONDRES — Le Financial News dit ceci à propos du programme dernièrement exposé par l'hon. M. Bennett: "Le "New Deal" du premier ministre du Canada pourra peut-être maintenir au pouvoir le gouvernement actuel et lui assurer la victoire aux prochaines élections fédérales, mais il n'apportera aucune solution aux difficultés fondamentales dont souffre le Canada, c'est-à-dire les difficultés suscitées par les emprunts excessifs du passé et celles qu'apporte l'avenir incertain de l'agriculture.

C'est l'agriculture qui, dans le passé, a fait la richesse du Canada et l'a rendu prospère," ajoute le journal.

Un budget balancé est un atout important qui contribue à la bonne tenue du crédit du gouvernement fédéral. Les obligations émises par les gouvernements des provinces offrent encore un placement de toute sécurité, mais on n'en peut dire autant des obligations municipales. L'état financier des corporations municipales ne présente aucune sécurité. Le journal, après avoir fait ces commentaires, cite à l'appui de ce qu'il vient de dire l'état financier des villes de Montréal et de Vancouver.

Ouverture de la session le 12 février

Le premier ministre Bracken a annoncé lundi que l'Assemblée législative du Manitoba se réunira le mardi 12 février. Le programme du gouvernement est peu chargé jusqu'à présent et la session, à moins d'imprévu, s'annonce brève. Les développements en perspective pourraient voir des projets de réforme de M. Bennett pour lesquels la collaboration des provinces serait nécessaire.

La Banque du Canada

L'ELECTION DES 7 DIRECTEURS

Les diverses régions du pays sont toutes représentées dans le bureau de direction élu le 23 janvier

OTTAWA — L'assemblée générale des actionnaires de la Banque du Canada a eu lieu mercredi midi, dans la salle des congrès du Château Laurier. M. Graham-F. Towers, gouverneur de la banque, expliqua aux actionnaires le but de leur réunion et procéda à la mise en nomination des énumérateurs. Il en proposa trois, on en nomma quatre. Puis on procéda au scrutin. Le dépouillement devant prendre du temps, l'assemblée fut reportée à trois heures dix, les énumérateurs ayant déposé leur rapport, les sept directeurs suivants furent proclamés élus:

Catégorie "A", industrie primaire: William-K. McKean, de Halifax, 19,934 votes; Robert-A. Wright, de Drinkwater, Saskatchewan, 24,508 votes.

Catégorie "B", commerce: William-D. Black, Hamilton, 23,240 votes; Robert-J. Magor, de Montréal, 18,097 votes.

Catégorie "C", occupations diverses: Joseph Beaubien, Montréal, 17,300 votes; Thomas Bradshaw, de Toronto, 23,398 votes; W.-C. Woodward, de Vancouver, 15,844 votes.

Conformément à la loi constitutive de la Banque du Canada, MM. Wright et Bradshaw ayant reçu les deux plus grands nombres de votes resteront en fonctions jusqu'à la sixième assemblée générale de la Banque. MM. Black et McKean, venant ensuite par l'importance du nombre de votes qu'ils ont reçus, resteront en fonctions jusqu'à la cinquième assemblée annuelle; MM. Beaubien et Magor resteront en fonctions jusqu'à la quatrième assemblée générale, et M. Woodward jusqu'à la troisième.

La première assemblée annuelle

M. Towers déclara que la première assemblée annuelle de la banque n'aurait pas lieu avant le mois de février 1936. La banque, ajouta-t-il, ne fonctionnera pas avant d'avoir son permis du ministre des finances, c'est-à-dire pas avant le mois de mars. Conséquemment, l'assemblée générale de cette année qui, statutairement, devrait avoir lieu en février, n'aura pas de raison d'être.

La Fédération des Femmes Canadiennes reçoit Mme Raymond Brugère

OTTAWA—L'exécutif national de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises a donné dans les salons de l'Institut Jeanne d'Arc une imposante réception en l'honneur de Madame Raymond Brugère, épouse de Son Excellence le ministre de France au Canada. La réception a réuni plusieurs distingués invités et donné lieu à une nouvelle expression d'amitiés franco-canadiennes. M. le Ministre et Mlle Nicole Brugère étaient aussi présents. Madame Brugère a été nommée patronnesse d'honneur de la Fédération. Mme P.-E. Marchand, présidente nationale, lui remit l'insigne attaché à cette distinction.

La réception a réuni à l'Institut Jeanne d'Arc quelques centaines d'invités, au nombre desquels on remarquait Son Excellence Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, plusieurs prêtres et laïques en vue. En plus des membres de l'exécutif national de la Fédération, on remarquait dans l'assistance de nombreuses déléguées des différentes sections, ainsi que des représentantes de diverses autres organisations de la capitale.

L'OURAGAN ET L'INONDATION EN COLOMBIE

Dix-huit personnes périssent dans les tempêtes et les inondations qui affligent l'île de Vancouver

VANCOUVER—Dix-huit personnes ont perdu la vie et un grand nombre d'autres ont été blessées à la suite des tempêtes qui se sont abattues sur la Colombie-Anglaise. De plus, des milliers d'hommes doivent affronter le danger pour rétablir les communications par télégraphe et par chemins de fer. Le transport étant paralysé en maints endroits, on craint une rareté des vivres. Les bestiaux ne peuvent être transportés ailleurs et il est impossible de leur donner plus de la moitié de la nourriture dont ils ont besoin.

Les nombreuses avalanches des flancs des montagnes Rocheuses ont causé des pertes de vie, et d'autres morts sont attribuées directement à la tempête et à l'inondation.

Une avalanche du mont Sumas, dans la vallée de la rivière Fraser, a causé la mort d'une fillette et emporté dix maisons.

La circulation des trains du C. P. R. et du C. N. R. a été paralysée. Les voyageurs avaient cependant des vivres en quantité suffisante.

L'inondation s'est fait sentir dans toute l'île de Vancouver et même dans la ville de ce nom.

M. FLANDIN NE CROIT PAS A L'INFLATION

Par 450 voix contre 122, la Chambre des députés approuve l'attitude du président du Conseil

PARIS — Le président du Conseil Pierre-Etienne Flandin a rejeté purement et simplement la dévalorisation du franc et l'inflation comme remède aux maux économiques et financiers de la France. Il a du reste eu l'approbation de la Chambre des députés qui a appuyé son attitude par un vote de 450 contre 122, en faveur de son projet de loi augmentant à 15 milliards de francs environ 990 millions de dollars, la limite d'emprunt du gouvernement français.

La loi adoptée par la Chambre permet au gouvernement d'escompter ses obligations à court terme à la Banque de France, afin de se procurer les fonds dont il a besoin pendant les mois où les rentrées sont lentes.

Le président du Conseil a déclaré que les méthodes du président Roosevelt ne sont pas praticables en France. "Aux Etats-Unis on obtient des résultats en augmentant les dépenses, tandis qu'ici il faut les réduire."

Il a ajouté que la dévalorisation ferait monter les prix des denrées alors qu'ils sont déjà trop élevés et a affirmé que le chômage est plus répandu en Angleterre maintenant qu'on a abandonné l'étalon-or qu'avant.

Il a ensuite comparé la dévalorisation à une piqûre de morphine qui stimule pendant un certain temps mais replonge ensuite plus bas qu'auparavant. Il s'est moqué de l'inflation en disant que les gens ne se laissent pas longtemps berner par l'idée de bien-vivre dans la misère.

Le sacre de Mgr Julien aura lieu à Bembeke

MONTREAL—Son Excellence Mgr Oscar Julien, des Pères Blancs canadiens, vicaire apostolique élu du Nyassa, sera sacré à Bembeke, Nyassaland (Afrique). La date du sacre n'a pas encore été fixée.

Un autre cas extraordinaire de jumeaux

NEW LEXINGTON, Ohio — Dans la quatrième semaine du mois de janvier 1934 sont nés les jumeaux Kemp: Fred et Francis. Or il vient de naître aux mêmes parents deux jumelles, Mary et Marguerite.

Ce cas de quatre jumeaux nés des mêmes parents dans le cours d'une année, en deux couples, est unique, croit-on, sur le continent américain.

M. BOURASSA PARLE DE LAURIER

Foudroyante riposte du député de Labelle à une interruption blessante — "Je n'ai jamais attaqué quelqu'un injustement"

OTTAWA—Le député de Labelle, M. Henri Bourassa, a prononcé à la Chambre des Communes, un discours dont la fin a été pathétique.

M. Bourassa allait conclure. Un vague député conservateur des Provinces Maritimes, sans aucune espèce d'à-propos, l'interrompt: "Pourquoi avez-vous trahi Laurier?"

M. Bourassa fait répéter la question, semble interdit. Puis il répond d'une voix vibrante: "Vous appelez cela trahir?" Un silence et l'orateur continue: "Si mon honorable ami connaissait un peu mieux son histoire politique, il saurait que j'ai combattu Laurier alors qu'il était au sommet de sa popularité. Le parti tory le dénonçait alors, de l'Atlantique au Pacifique, comme l'instrument de l'Eglise catholique et de la domination française. Laurier était alors l'idole de la province de Québec. Je me suis levé, seul, contre lui, pour défendre les principes pour lesquels j'ai lutté toute ma vie. Mais lorsqu'il fut trahi par des amis libéraux, lorsqu'il fut piétiné durant la guerre, je suis allé à lui et je lui ai offert librement ma main et je l'ai aidé non pas à gagner mais à passer à travers les élections de 1917.

La dernière lettre de Laurier

"Puisque j'ai été attaqué par quelqu'un qui n'a peut-être pas maintenant tout son bon sens, je veux ajouter ceci. La dernière lettre que Laurier a écrite de sa propre main, c'est à moi qu'il l'a adressée, pour m'exprimer sa sympathie dans le deuil le plus cruel de ma vie. La réponse que je lui adressai lui est parvenue au lendemain de l'attaque de la maladie qui devait l'emporter, et le jour même de sa mort. Mais je sais maintenant, bien que je l'aie combattu sur des questions de principes, que je l'ai aimé toute ma vie et il le savait. J'étais à Ottawa le jour où, en 1917, il fut trahi par des hommes qu'il avait comblés d'honneurs et de titres—je n'ai jamais rien reçu de lui et ne lui ai jamais rien demandé. Ce jour-là, il m'a pressé dans ses bras et il m'a dit: Bourassa, ce qui m'arrive aujourd'hui, vous me l'avez prédit il y a onze ans. Je sais maintenant où trouver les vrais amis.

Pas d'attaque injuste

Visiblement ému, M. Bourassa fait une pause prolongée. "Que l'on m'excuse d'avoir laissé paraître ces sentiments intimes. On pardonne peut-être beaucoup à un vieil homme qui en est à ses derniers jours. Ce que je viens de dire est aussi sincère que les sentiments que j'ai exprimés au premier ministre actuel ainsi qu'au chef de l'opposition actuel. S'il est un sentiment, une conviction que je garde en sortant de la vie publique, c'est le regret de certains mots amers que j'ai pu prononcer, le repentir sincère et profond de toutes mes violences de langage, mais j'espère que tout cela me sera pardonné par Dieu et par les hommes parce qu'il ne m'est jamais arrivé, au cours de ma vie, d'attaquer quelqu'un injustement, en sachant que c'était injuste, de l'attaquer sans avoir la conviction que c'était mon devoir de le faire."

HAUPTMANN NIE

Le menuisier déclare qu'il n'a participé ni à l'enlèvement, ni au meurtre, ni à la rançon

FLEMINGTON, N. J. — Bruno Hauptmann s'est enfin fait entendre en sa propre cause. Son témoignage est le premier apporté par la défense. A la barre, le témoin et accusé a parlé d'une voix basse et gutturale. Sa contenance, comme à l'ordinaire depuis le début de cette affaire désormais célèbre, a été ferme.

Le point saillant de sa déposition est le fait qu'il persiste à déclarer qu'il est demeuré chez lui pendant toute la soirée du jour où la rançon de $50,000 a été remise par le docteur Condon à un personnage mystérieux qui a donné nom "John", dans un cimetière du Bronx, à New-York.

On n'en est point encore à l'alibi que doit apporter Hauptmann pour l'emploi de son temps le 1er mars 1932, date de l'enlèvement de l'enfant du colonel Charles-A. Lindbergh à Hopewell. Cet alibi dont il a été souvent fait mention, depuis une quinzaine, aux séances de la Cour, est à l'effet que l'accusé ait passé la soirée du 1er mars en compagnie de sa femme, dans une boulangerie du Bronx. Il est évident, toutefois, que la défense aura de la difficulté à faire admettre cette version, puisque le boulanger en question, de même que son épouse, ont comparu au cours de la journée, quelque peu avant Hauptmann, et qu'ils ont déclaré n'être pas sûrs d'avoir reçu les Hauptmann chez eux, le soir du rapt. Le boulanger danois interrogé n'a pu jurer que les choses s'étaient passées de la façon décrite par l'accusé.

Fautes d'orthographe

Après avoir nié qu'il eût participé à l'enlèvement, au meurtre ou au rançonnement du bébé Lindbergh, le menuisier Hauptmann a affirmé que la police l'a malmené lors de son arrestation et l'a contraint de faire des fautes d'orthographe semblables à celles des billets du rançonneur. Il a affirmé avoir reçu d'un associé et compatriote maintenant décédé, Isador Fisch, une partie des capitaux affectés aux opérations de bourse qui, d'après le procureur de l'Etat, l'incriminent maintenant. Contre-interrogé par le procureur de l'Etat, il a répondu que les déclarations qu'il a faites au cours de la perquisition précédant son arrestation étaient vraies "en une certaine mesure".

MONTREAL — Me Amédée Geoffrion, c.r., ancien député libéral de Verchères à l'Assemblée législative de Québec et ancien recorder de Montréal, est mort à l'âge de 69 ans.

PLACE AUX JEUNES

Mussolini remanie complètement son cabinet et y introduit de jeunes talents fascistes

ROME—Le premier ministre Benito Mussolini a fait un remaniement complet dans son cabinet, afin de donner aux jeunes talents du parti fasciste l'occasion de participer au gouvernement du pays. Il a mis de côté six de ses ministres: ceux des travaux publics, de l'agriculture et des forêts, de l'éducation, de la justice et des cultes, des finances et des communications. Il a également mis de côté dix sous-secrétaires. Il a cependant conservé les sept portefeuilles qu'il détient dans son cabinet.

Ce remaniement du cabinet est le premier depuis le mois de novembre 1933. Il avait pour objet de donner aux personnalités bien en vue l'occasion de faire profiter le gouvernement du pays de leurs lumières, a-t-on expliqué.

Les ministres et sous-secrétaires mis de côté ont reçu chacun une lettre personnelle du premier ministre les remerciant de leurs services.

Aux finances

Les observateurs étrangers ont tout de suite indiqué que le changement opéré au ministère des finances est le plus important. En effet, Guido Jung, qui détenait ce portefeuille, avait visité les Etats-Unis au printemps de 1933 et était partisan de la stabilisation de la lire au taux actuel du change et il voulait qu'on équilibrât le budget. C'est le neveu du fameux amiral de Revel, qui commanda la flotte italienne pendant la guerre, qui lui succède.

Plusieurs des ministres et sous-secrétaires mis de côté ont été nommés à d'autres postes.

Vieillard sauvé par une jument entêtée

EDMONTON—C'est à sa dernière allumette et à une jument entêtée qu'un vieillard doit aujourd'hui la vie. M. Ethelred-M. Park, âgé de 68 ans, se perdit dans une tempête près d'Athabaska. Il était à un mille et demi d'une ferme, mais ne sachant plus où il se trouvait, il fit dix milles dans un sens et dix milles dans l'autre avant de laisser la jument en faire à sa tête et l'amener à la ferme avec les deux pieds gelés. Le vieillard put allumer un feu avec sa dernière allumette le premier soir de sa pénible aventure.

A l'hôpital d'Athabaska, où Park a été transporté, on craint que l'amputation des deux jambes ne soit nécessaire.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Les bienfaits de la formation acquise aux cercles de la jeunesse agricole

Celui qui a remporté le championnat du blé en 1934 était membre du Conseil canadien des Cercles de la jeunesse agricole.

On a dit, et avec raison, que l'organisation des cercles de la jeunesse agricole au Canada est comme une grande école d'extension en agriculture, et les résultats donnés par ce système au cours de ses vingt années de fonctionnement ont démontré bien clairement qu'il constitue en réalité la forme la plus pratique d'enseignement agricole. Beaucoup des bons cultivateurs canadiens d'aujourd'hui admettent qu'ils doivent leurs succès dans la vie aux connaissances qu'ils ont acquises à leur cercle local de la jeunesse agricole, et nous voyons de temps à autre un élève qui fait parler de lui. Les succès de ce genre ont été nombreux et nous nous contentons d'en mentionner quelques-uns. En 1933, Ian Smith, un membre du cercle de grain d'Edson, a remporté le championnat pour l'avoine à l'Exposition internationale de grain et de foin à Chicago, tandis que cette année, Sydney John Allsop, un jeune homme de vingt ans, membre du cercle junior de grain de Grande Prairie depuis 1929, a remporté le grand championnat du blé dur de printemps à l'Exposition internationale de 1934.

Ces brillants succès peuvent être attribués au développement de l'initiative des cercles de la jeunesse agricole, qui s'est produit depuis 1930, alors que l'organisation nationale des cercles a été lancée par l'hon. Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture. En 1931, le comité a soumis son rapport qui a été accepté comme base de l'organisation, et le Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole a commencé à fonctionner en mai cette année-là. C'est ainsi que les grands progrès accomplis par les jeunes cultivateurs canadiens prennent une importance nationale et justifient au plus haut point la devise adoptée par le cercles de la jeunesse agricole: "C'est en travaillant que l'on apprend à travailler."

Le fromage canadien

Le rapport sur "La situation agricole" que doivent publier sous peu le Ministère fédéral de l'Agriculture et le Ministère de l'Industrie et du commerce en collaboration, nous apprend que la production du fromage de fabrique au Canada continue à décroître. En se basant sur la quantité de fromage classée qui représente environ 93 pour cent de la production totale, on estime que la quantité fabriquée a été d'environ 98 millions de livres en 1934, contre 111,044,626 en 1933. La production du fromage dans l'Ontario et le Québec représente environ 96 pour cent de la production totale pour le Canada et l'on croit que la production dans ces provinces sera bien inférieure à celle de 1933. Dans le Québec il y a une tendance à abandonner la fabrication du fromage pour se porter sur celle du beurre. Le prix relativement élevé du beurre par comparaison à celui du fromage est une des causes de ce changement.

Les rapports des provinces de l'Ouest indiquent que la production a été bien maintenue en 1934, mais la quantité est relativement faible. Les bas prix qui ont cours sur le Royaume-Uni, où le plus gros du fromage est exporté, et les prix plus favorables pour les autres produits laitiers sur le marché domestique sont les facteurs qui affectent la marche de la production au Canada.

Jusqu'en juillet dernier les stocks de fromage dans les entrepôts canadiens étaient plus considérables au commencement de chaque mois en 1934 qu'en 1933. La demande de la part du Royaume-Uni est restée faible jusqu'à la fin de l'automne. Il s'est produit une telle amélioration dans les exportations sur le Royaume-Uni en octobre et en novembre qu'au 1er décembre 1934 les stocks de fromage en entrepôt n'étaient que d'environ 1 pour cent supérieurs à ceux qui existaient à la même date en 1933. La consommation du fromage au Canada est faible par comparaison à celle des autres pays; en 1933 elle était estimée à 3.2 livres par tête contre 3.35 livres en 1932.

Réparation des machines de culture

(Notes des fermes expérimentales)

La station expérimentale fédérale de Swift Current a fait une longue étude de la question des frais de conduite des machines de ferme et elle a constaté, entre autres choses, qu'il y a profit à réparer soigneusement les machines tous les hivers et tous les printemps et à remplacer les parties usées ou douteuses; ces précautions rapportent beaucoup, en prévenant de grosses réparations coûteuses.

Les machines de culture reçoivent généralement moins de soin et plus de chocs que toutes les autres catégories de machines de ferme.

La valeur d'une machine se mesure par le nombre d'acres qu'elle peut couvrir, la qualité de son travail et le fait qu'elle exige peu de réparations entraînant des détails coûteux. Les délais causés par un arrêt de fonctionnement des machines pendant la saison des travaux du printemps et de l'été coûtent toujours cher. On peut facilement les prévenir cependant; il suffit que le cultivateur vérifie soigneusement toutes les parties exposées à l'usure avant de se servir de la machine.

Examinez donc chaque machine soigneusement pour voir s'il n'y a pas de boulons usés ou qui ont du jeu; remplacez les rondelles cassées; resserrez toutes les parties branlantes. Les coussinets des roues, des disques et toute les parties qui fonctionnent devraient être ajustées. Enlevez avec du pétrole la vieille graisse l'huile, les saletés et les particules d'acier de toutes les parties travaillantes et remplacez-les par une quantité abondante de matière nettoyante fraîche.

Aiguisez bien, avant que le printemps arrive, les socs de charrues, les bêches des bineuses, les lames des disques et tous les bords coupants; aiguisez également toutes les parties de rechange. Vérifiez l'alignement des bras de soutien, des âges, des seps, des points d'attelage et des versoirs. Les dents des herses et les lames des bineuses ont généralement besoin d'être redressées après chaque saison de travail.

Faites une liste de toutes les parties dont vous avez besoin, procurez-vous-les pendant l'hiver et remplacez les parties usées avant que les travaux du printemps commencent.

Les essais conduits à la station de Swift Curent ont fait voir que les instruments tenus en bon état de réparation ne donnent jamais d'ennuis, tandis que les machines négligemment examinées causent fréquemment des pertes de temps et augmentent toujours les frais de conduite. Les bords bien aiguisés et coupants, le bon alignement de la traction, la profondeur uniforme et le bon fonctionnement de toutes les parties, réduisent sensiblement la traction, le coût et les frais de fonctionnement des machines de culture.

G. N. DENIKE,
Station expérimentale fédérale,
Swift Current, Sask.

Les raisins des prairies

(Notes des fermes expérimentales)

La vigne est une plante très estimée. Comme le raisin vient bien sur les terres boisées des Prairies jusqu'à une limite aussi reculée vers le Nord que les Montagnes Riding au Manitoba il est raisonnable de s'attendre à un assez grand développement des vignobles sur les fermes des Prairies canadiennes.

Il y a actuellement quatre catégories différentes de vignes vinifères ou à vin: les vignes indigènes rustiques, les vignes hybrides rustiques, les vignes commerciales de l'Est, et les Européennes.

Il y a beaucoup de ces vignes à l'essai à la Station expérimentale fédérale de Morden. Les espèces indigènes du Manitoba se montrent très rustiques sur cette station, dans les situations exposées, ouvertes à tous les vents, etc. Naturellement, pour qu'elles puissent produire il faut qu'elles soient abritées. Leur grosseur varie, de même que la saison de maturation, la quantité de pulpe et le goût. Chaque plante a une tendance à fonctionner comme si elle était unisexuée; l'autre sexe est présent, mais il est supprimé et dormant. Il n'y a donc qu'une petite proportion des vignes qui portent des fruits. La vigne Sungari, qui vient de Mandchourie, paraît être très rustique à Morden et comme elle est petite, elle peut se classer avec les indigènes. Toutes deux sont employées pour faire de la gelée ou du jus de raisin.

Parmi les hybrides rustiques, il y a les Alpha, Beta, Sweiter et Hunarian. Les trois premiers se ressemblent. Le dernier donne des raisins un peu plus gros, plus sucrés, mais il est un peu moins rustique que les autres. On les emploie pour les mêmes fins que les raisins indigènes, pour faire de la confiture, et dans une certaine mesure comme fruits de table. Ces espèces sont rustiques dans les jardins de Morden, mais il est bon de les dépendre du treillis et de les coucher en automne après les avoir taillées, pour recouvrir les tiges avec de la terre sèche. Ces vignes ont des fleurs parfaites; elles sont auto-fécondées et méritent d'être cultivées dans tout jardin potager.

Les vignes de l'Est viennent bien ici à condition de les protéger avec de la terre pendant l'hiver. On fera bien de choisir les espèces hâtives. Le hâtif de Campbells est un peu tardif; le Concord est trop tardif, mais le hâtif de Moores a une tendance à mûrir tous les ans. Le Moores manque un peu vigueur cependant. Le Lindley est un superbe raisin rouge, à goût riche, succulent. Les Ontario, Fortland, Brighton et beaucoup d'autres sont à l'essai, mais nous attendons encore pour nous prononcer sur leur cas. Leurs raisins sont employés principalement pour le dessert.

Les vignes européennes sont en général trop délicates et exigent une saison trop longue. La Perle de Csaba, qui vient d'Autriche, fait exception à la règle, car elle est très hâtive. Le raisin a un goût sucré agréable, mais la vigne manque de vigueur. Les raisins plus petits, à peau mince et tendre, sont différents des autres types que l'on cultive ici, et l'on développe actuellement quelques hybrides entre eux et les indigènes rustiques.

Ceux qui désirent essayer la culture du raisin feront bien de prendre une espèce hâtive. Le colon qui désire récolter des fruits de ses propres vignes, sans avoir à leur donner trop de soins, obtiendra probablement ce qu'il lui faut en plantant des espèces indigènes sélectionnées et les espèces Alpha ou Beta.

W. R. LESLIE, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Morden, Man.

La sécheresse et la jachère d'été

(Notes des fermes expérimentales)

Il semble que l'on pourrait mitiger les effets de la sécheresse en pratiquant un meilleur système d'entretien pour la jachère d'été, que celui que l'on pratique habituellement, s'il faut en croire les résultats des expériences qui ont été conduites à la Station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask. Ces expériences indiquent que les pluies d'automne peuvent exercer beaucoup d'effet sur la quantité d'eau que conserve le sol.

On prétendait, en se basant sur l'ancienne conception de la jachère d'été, que la terre devait être labourée à temps pour qu'elle puisse recevoir et emmagasiner les pluies de juin. C'est bien en juin, en effet, qu'il tombe généralement le plus de pluie, mais c'est aussi à cette époque que la terre perd le plus d'eau par évaporation. Un fait dont on ne se rend généralement pas compte, c'est que, avec le système de production de grain que l'on pratique dans l'Ouest du Canada, la terre est réellement en jachère pendant près de deux ans et non pas seulement pendant l'été; le terme jachère d'été pourrait porter à croire que la terre fait sa provision d'eau seulement pendant la saison de l'été, ce qui n'est pas exact.

Dans les expériences dont nous parlons, la période de jachère a été divisée en trois parties: premièrement, à partir du mois d'août, c'est-à-dire immédiatement après la moisson, jusqu'au mois d'avril suivant; deuxièmement, de mai à octobre, et troisièmement, de novembre à avril, ou jusqu'à l'époque des semailles. Pendant la première période, la terre qui devait être mise en jachère, a conservé en moyenne, pendant onze saisons successives, 2.3 pouces sur 6.6 pouces de pluie tombée, soit 35 pour cent. Pendant la deuxième période, elle a conservé 3.0 pouces sur un total de 9.7 pouces, soit 31 pour cent. Dans la dernière période elle a conservé 0.4 pouce sur 3.5 pouces, soit environ 11 pour cent. Nous voyons par ces chiffres que la condensation de l'hiver n'apporte que très peu à la provision d'eau du sol. Dans cinq années sur onze de ces expériences, elle n'a rien apporté du tout. Par contre, la condensation d'automne, c'est-à-dire la pluie qui tombe immédiatement après la moisson, a provoqué une augmentation appréciable dans la quantité d'eau du sol; quatre années sur onze, cette quantité était en excès de celle que le sol contenait l'été suivant. Il n'y a là rien de bien remarquable, car les pertes par évaporation ne sont jamais fortes pendant les mois d'automne.

Nous voyons donc que l'on pourrait beaucoup améliorer la jachère d'été, si l'on tenait bien compte du fait que la terre peut commencer à emmagasiner de l'eau dès que la récolte précédente a été rentrée. La quantité d'eau que renferme le sol et qui est mise à la disposition de la récolte a beaucoup plus de valeur qu'une quantité équivalente de pluie.

S. BARNES,
Ferme expérimentale fédérale,
Swift Current, Sask.

Le prix des boeufs en 1935

Un gros obstacle au relèvement du prix des boeufs en 1935, dit le rapport de 1935 sur la Situation agricole, c'est la possibilité qu'un grand nombre de boeufs insuffisamment engraissés soient jetés sur le marché au commencement de l'année. Les approvisionnements totaux seront plus considérables qu'en 1934 et l'on peut s'attendre à un relèvement des prix sur les bons animaux pendant la première partie de l'hiver de 1935 et à une stabilisation des prix sur les meilleures catégories toute l'année. Il semble que le meilleur système serait de nourrir les bons boeufs avec de gros fourrages pour les finir sur le pâturage, à moins que l'on n'ait un approvisionnement abondant d'aliments. La production mondiale de boeuf est maintenant en baisse, parce que les débouchés d'exportation sont restreints et les prix si bas qu'ils couvrent à peine les frais de production. Il n'y aurait certes rien à gagner à sacrifier de bons types de jeunes boeufs à moitié engraissés, mais on devrait pratiquer systématiquement l'élimination de tous les jeunes animaux qui profitent mal. La demande de jeunes boeufs ou de bouvillons augmente parce que le consommateur désire avoir des morceaux plus petits. Malheureusement, trop de jeunes animaux sont de qualité médiocre et si la qualité continue à baisser à mesure que le nombre augmente, il en résultera une diminution appréciable de rendement pour le producteur. Les conditions économiques de l'industrie exigent que l'on rentre rapidement dans sa mise de fonds, mais ce système ne peut réussir qu'à condition de nourrir les animaux beaucoup plus abondamment.

Le robot assassin

CHICAGO — La police américaine vient de clore l'instruction d'un crime mystérieux récemment commis à Chicago. Il s'agit de la mort de l'ingénieur Rower, célèbre constructeur de robots, que l'on trouva gisant dans son laboratoire, le crâne fracturé.

Grandes furent la surprise et la terreur des policiers en découvrant que l'un des robots dont Rower venait d'achever la construction, était couvert de sang.

Tout permet de supposer que c'est l'homme mécanique qui a commis le crime. Une rapide enquête a établi, en effet, que ce robot avait été fabriqué par Rower avec la collaboration de son assistant, l'ingénieur Colmanson, avec lequel il s'était querellé plus tard et qu'il avait congédié à la veille de sa mort.

Colmanson, qui connaissait le fonctionnement du monstre d'acier, l'a, selon toute probabilité, mis en mouvement, pour le lancer contre l'homme dont il voulait se venger.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 JANVIER 1935 — NUMERO 38

Continuez à nourrir d'ordures notre jeunesse, et vous aurez bientôt fait de la dégrader entièrement par la mauvaise presse.
Henri BOURASSA.

LA LIBERTÉ

Les catholiques ont le légitime orgueil de leurs églises, ils n'ont pas encore la fierté de leur presse.
PIERRE L'ERMITE.

LA QUESTION DES VINS DE FRANCE

Il existe une question des vins français au Canada, dont la presse s'occupe plus ou moins. Nous reproduisions, la semaine dernière, les réflexions fort sensées d'un journaliste montréalais qui montrait pourquoi le marché canadien demeure pratiquement fermé aux vins de France. Tous les obstacles proviennent du mauvais vouloir de notre administration qui, dans le cas présent, travaille contre les vrais intérêts du commerce canadien.

M. Pierre-Etienne Flandin, chef de la délégation française au Canada, rappelait dans notre capitale fédérale, en septembre dernier, ce grand principe des échanges internationaux: « Pour vendre, une nation doit acheter. » C'était nous dire bien clairement: « Si vous voulez que la France achète davantage du Canada, que celui-ci commence par augmenter le chiffre de ses importations françaises. » Actuellement, la France achète beaucoup plus du Canada qu'elle ne lui vend. Un récent accord commercial vise à faciliter ces échanges entre les deux pays, pour le bénéfice de l'un et de l'autre. Au nombre des produits français qui peuvent avoir un excellent débouché au Canada, il faut placer les vins. A condition, comme on l'a dit, que les prix ne soient pas majorés d'une façon exorbitante par les intermédiaires et le fisc.

* * *

Cette question, qui existe pour tout le Canada, semble être plus épineuse au Manitoba que partout ailleurs. Depuis douze ans que fonctionne la Commission des Liqueurs, elle n'a guère donné satisfaction aux acheteurs de vins français. Chose extraordinaire, ce laps de temps n'a pas suffi à lui apprendre que ces vins doivent recevoir des soins, d'ailleurs peu compliqués, pour qu'ils se conservent en bon état. Il suffirait qu'un homme compétent en ait la charge, mais on n'y a pas encore songé.

Un point non moins important: les approvisionnements font défaut pendant la plus grande partie de l'année. Pour ne pas remonter trop loin, durant l'automne et l'hiver de 1933-34, il n'y a pas eu de vin rouge en vente pendant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril et mai. En décembre 1933, l'un des vins blancs était écoulé entièrement; en janvier 1934, c'était le tour de l'autre. Pendant cinq mois, pas une goutte de vin français, rouge ou blanc, à l'exception de vins coûteux en bouteille. Cette saison même, l'une des marques de vin blanc était épuisée avant Noël, et la provision ne sera pas renouvelée avant le 1er juin! Tenir des vins français, cela ne consiste pas à en avoir à vendre quatre ou cinq mois sur douze. Qu'on ne prétexte pas, pour excuser cette négligence, le chiffre peu considérable de la clientèle. Elle n'est pas si négligeable, puisque les approvisionnements s'enlèvent avec une telle rapidité. En tout cas, il est clair que la Commission fait tout pour la décourager.

Il y a aussi les prix injustifiés, qui ne poussent guère à la consommation. On semble avoir pour principe de protéger les vins de l'Ontario contre la concurrence des vins français. Cette préoccupation patriotique porte à faux. Sauf le nom, il n'y a aucune espèce de rapports entre les deux breuvages. Les vins de France ne viennent en compétition avec aucun produit canadien; mais c'est une vérité élémentaire qui entre difficilement dans la tête des buveurs exclusifs d'eau ou de whisky.

* * *

Ces divers obstacles ne sont pas d'une nature insurmontable. On a péché jusqu'ici surtout par ignorance. Aujourd'hui que l'opinion publique s'émeut et invoque le bon sens, il faudra bien que ce dernier finisse par prévaloir. Si nous voulons que la France achète notre blé, il n'est que juste de faciliter chez nous l'écoulement de son vin. Donnant, donnant. Où cette politique pourrait-elle être mieux comprise qu'à Winnipeg, centre du commerce du blé canadien?

Donatien FREMONT.

Voyages héroiques

Sous le titre "A Trip to St-Paul in 1860" par Margaret Macleod, la section littéraire du "Winnipeg Free Press" du 26 janvier contient le récit sans doute inédit d'un voyage de Saint-Boniface à Saint-Paul et retour par feu John Pritchard Matheson, frère de l'archevêque anglican Matheson. Le récit de ce voyage est intéressant non seulement parce qu'il montre les moyens et les difficultés de ces voyages, mais aussi parce qu'au retour ce fut John Pritchard Matheson qui trouva et sauva l'abbé Goiffon.

Ce jeune missionnaire, qui était arrivé du diocèse de Belley (France) l'année précédente, était chargé de la mission de Pembina. Il revenait d'une visite à l'évêque de Saint-Paul. Pressé de retourner à sa mission, le 3 novembre, il avait abandonné ses compagnons de route et était parti seul à cheval, lorsqu'il fut surpris par le froid au milieu des prairies. Sans abri, il fut assailli par une violente tempête. Ses habits, mouillés par la pluie de la veille, se glacèrent sur lui et il put à peine sentir le moment où ses deux pieds se gelèrent. A la tombée de la nuit, il tomba épuisé, ses jambes ne pouvant le supporter. Il se creusa un gîte dans la glace et passa là quatre jours et cinq nuits. Sentant ses forces s'épuiser faute d'alimentation, le courageux missionnaire fut réduit à détacher quelques lambeaux de chair de son cheval mort et à les manger. Il allait mourir lorsque, le 8 au matin, ses cris furent entendus par John Pritchard Matheson qui, avec d'autres, se rendaient à la Rivière-Rouge.

Il reçut tous les soins possibles des Messieurs Pritchard qui l'embarquèrent sur leur charretté et le laissèrent à Pembina entre les mains de J. Roliette.

Pendant trois semaines celui-ci le soigna, en attendant qu'il pût être transporté à l'évêché de Saint-Boniface, où il arrivait le 28 novembre. Le 3 décembre on lui amputa la jambe droite et on attendait qu'il reprît un peu de forces pour lui amputer une partie de l'autre; mais la rupture d'une artère entraîna de fortes pertes de sang et le 13 les médecins déclarèrent qu'il n'y avait aucun espoir de le sauver. Ses souffrances excitaient autour de lui les plus grandes sympathies. Lorsque, le 14 décembre, survint l'incendie de l'évêché et de la cathédrale, l'abbé Goiffon put être transporté dehors où il manqua de geler. Mais le froid arrêta l'hémorragie et c'est ce qui le sauva.

Le récit de Margaret Macleod se termine par le trait suivant: En 1908, 48 années après ce voyage et cet incendie, à la bénédiction de la nouvelle et grandiose cathédrale de Saint-Boniface érigée par Mgr Langevin, dans la procession, on voyait un vieux prêtre avec une jambe de bois et une partie de l'autre aussi amputée, marcher avec deux cannes: c'était l'abbé Goiffon.

Une pièce d'argent d'un dollar

OTTAWA—Le ministre des Finances, M. Rhodes, a annoncé aux Communes, qu'une pièce d'argent d'un dollar sera frappée à l'occasion du jubilé du roi. Cette pièce sera mise en circulation le 6 mai.

De-ci de-là

Le froid a été intense

La température est redevenue modérée, mais nous avons eu une rude secousse à supporter. Il y a une semaine, le thermomètre est descendu à 42° au-dessous de zéro à Winnipeg. Il faut remonter à 26 ans en arrière pour trouver une température aussi basse.

En route pour la France

M. André Vaudoyer, agent consulaire de France, est parti ces jours derniers pour Montréal. Il s'embarquera prochainement pour son pays natal. Son absence sera d'environ trois mois. M. Vaudoyer est à Winnipeg depuis deux ans et demi à peine. Grâce à ses manières affables et à l'appui qu'il donne à tous nos mouvements d'intérêt national, ce jeune Français s'est fait de nombreux amis parmi nous. Ceux-ci ont voulu profiter de l'occasion de ce voyage pour lui témoigner leur estime et leur attachement. Un déjeuner intime lui a été offert, jeudi, au Cercle de la Pensée française. MM. J.-T. Beaubien, Emile Létienne, Léon Michel, Henri Lacerte et M. J.-A.-N. de la Giclais se sont faits les interprètes de l'assistance et ont offert au héros de la fête leurs voeux pour un heureux voyage. M. Vaudoyer, en remerciant ses amis, a laissé entrevoir les possibilités de liens à développer entre la France et le Manitoba et souligné les résultats consolants de quelques initiatives récentes.

Outre ceux déjà mentionnés, étaient présents: MM. J.-A. Marion, F. Denset, Dr Almanzar Roy, S.-A. Nault, Marius Benoist, J.-P. Bertrand, J.-H.-N. Léveillé, J.-A. Blain, Jean Préfontaine, Dr J.-J. Trudel, Major J.-C. Lavoie, G. Jessop, Louis-Philippe Gagnon et Donatien Frémont.

Une semaine de l'Education du 3 au 9 février

Une semaine de l'éducation pour mettre en valeur l'importance de l'école, sera observée cette année dans tout le Canada du 3 au 9 février. Une série de causeries radiophoniques sera donnée à cette occasion.

Le dimanche soir 10 février, aura lieu à l'Académie Provencher dans la grande salle des fêtes, sous les auspices du Cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, une conférence par S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur de St-Boniface, pour clôturer la semaine de l'éducation.

A la "Survivance"

A la "Survivance", d'Edmonton, M. Jacques Sauriol vient de remplacer M. Maurice Lavallée comme rédacteur. M. Sauriel appartenait depuis plusieurs années à la rédaction du "Devoir". Il est le beau-frère de M. Rodolphe Laplante, premier rédacteur de la "Survivance".

A notre jeune confrère d'Edmonton nous souhaitons une cordiale bienvenue dans l'Ouest.

L'"Indépendant de Woonsocket"

L'Indépendant, de Fall River, Mass. a acheté le matériel de La Tribune, de Woonsocket, qui a dû récemment suspendre sa publication. Il publiera prochainement un nouveau journal qui s'appellera l'Indépendant de Woonsocket.

Ce qu'a dit le Souverain Pontife aux journalistes français

Les journalistes français qui accompagnaient M. Pierre Laval à Rome ont eu l'insigne honneur d'une audience particulière. Après avoir donné à chacun son anneau à baiser, S. S. le Pape Pie XI a prononcé l'allocution suivante:

"A tous, notre bienvenue.

"Nous attachons un grand prix à votre cordiale et filiale visite. Vous êtes venus saluer un vieux prêtre, un vieux père, celui que les fidèles considèrent comme leur père à tous.

"Vous représentez, vous journalistes, la plus grande puissance du monde. On dit souvent que cette puissance, c'est l'opinion, c'est une erreur, une erreur manifeste, car c'est la presse qui fait l'opinion, et la cause est toujours plus puissante que l'effet."

"Je sais que vous avez conscience de votre pouvoir, des devoirs qu'il impose, de ses redoutables responsabilités. Vous êtes "les grands seigneurs de la parole". Je ne puis mieux faire que de vous appliquer le mot fameux de notre grand Manzoni: "La parole est la maîtresse du monde. Ne jamais trahir la vérité, ne "jamais prononcer une parole qui "puisse être un encouragement à "l'erreur ou au mal."

"Laissez-moi vous dire ma joie et ma reconnaissance de la visite que vous avez bien voulu faire au Père de l'Eglise. Nous ne pouvons vous offrir que cette bénédiction dont nous disposons sans limites. Nous bénissons votre travail, les êtres et les choses qui vous sont chers, particulièrement vos familles et tous ceux à qui vous pensez, et, par-dessous tout, la France, notre chère France."

Saint-Brice dans "le Journal", au récit de cette audience des journalistes français, ajoute cette réflexion qui est un hommage: "Certainement, les plus incrédules d'entre nous n'ont pu se défendre d'une émotion intense en écoutant ces paroles et j'en sais qui ont vécu une minute inoubliable."

Une opinion de M. Mussolini sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat

Dernièrement, M. Mussolini a publié, dans un grand journal français, Le Figaro, un article fort curieux sur la manière dont il conçoit les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Pour M. Mussolini, entrer en lutte contre l'Eglise, c'est toujours une erreur, de la part d'un Etat, car "un Etat, écrit-il, ne saurait vaincre qu'un autre Etat... La simple résistance passive des prêtres et des croyants, explique-t-il, suffit à annihiler les attaques les plus violentes d'un Etat." "Il est désormais prouvé, dit-il encore, que, au cours d'une telle lutte, les armes utilisées par l'Etat, même les plus acérées, sont impuissantes à infliger des blessures mortelles à l'Eglise qui,—surtout en ce qui concerne le culte catholique,—sort invariablement victorieuse des conflits les plus acharnés."

Comme exemples à l'appui de cette thèse, M. Mussolini donne Bismarck et Napoléon Ier. Puis, il conclut en ces termes: "Ce qui est arrivé récemment en Allemagne est une preuve nouvelle de la valeur des doctrines et des pratiques fascistes. Aucun gouvernement n'est plus totalitaire, plus autoritaire que l'Etat fasciste. Aucun n'est plus jaloux de sa toute-puissance et de son prestige, mais justement, pour toutes ces raisons, le fascisme évite de se mêler de questions qui se trouvent en dehors de sa juridiction et qui lui sont étrangères."

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

L'ACTION CATHOLIQUE

Dans une lettre au cardinal Van Roey, le Saint-Père appelle l'Action catholique "la prunelle de son oeil", tant il veut marquer qu'il l'estime et la fait sienne. L'Action catholique n'est pas une nouveauté dans l'Eglise. Saint Paul exerçait et demandait à ses chrétiens d'exercer l'Action catholique.

Participation alors comme aujourd'hui du bon laïcat au travail pastoral sous l'inspiration, sous la gouverne des évêques pour étendre le règne du Christ. Si la nature de l'Action catholique n'a pas varié, ses applications varient nécessairement. De ces adaptations nécessaires, le Saint-Père veut que nous tenions compte. Il souhaite que les laïques fervents se prêtent à cette coopération apostolique et que le zèle des pasteurs à les former assure le succès de ce travail étroitement uni. C'est pour cette intention urgente que nous prierons en février.

Intention missionnaire

LES ETATS BALTES ET SCANDINAVES

Les pays touchés par la mer Baltique sont en majorité luthériens: 3,500,000 protestants en Finlande, quelques centaines de catholiques; 1,000,000 de protestants en Esthonie, environ 60,000 catholiques; 1,000,000 de protestants en Lettonie, environ 400,000 catholiques. Ces trois pays, autonomes depuis la Grande Guerre, ont échappé à la tyrannie soviétique des sans-Dieu. L'intolérance n'est pas entièrement disparue des trois Etats scandinaves: Danemark, Suède, Norvège, auxquels il faut ajouter l'Islande. Ces pays sont officiellement luthériens.

TORONTO — Le Révérend A.-R. Beverley, de Toronto, préconise un système d'enseignement religieux pour les écoles de l'Ontario. La province, dit-il, aurait beaucoup à apprendre des écoles primaires de la province de Québec, où la première demi-heure de la journée est consacrée, de par un règlement provincial, à l'enseignement religieux.

UN PORTRAIT

M. P.-E. FLANDIN

— La parole est à M. Flandin.

Dans les travées, un homme se lève lentement; plutôt, il s'extirpe de l'intervalle qui sépare son banc du pupitre; c'est un travail; celui qui a construit l'amphithéâtre de notre Chambre des députés n'a pas pensé qu'un représentant du peuple pût être un grand homme; et M. Flandin est un de ceux qu'on appelle au Palais-Bourbon les "gratte-ciel". Dans les deux mètres. Quand il a réussi à mettre ses jambes dans la position verticale, on se sent ramené à un certain nombre d'années en arrière. Il a exactement l'air à la fois rêveur et un peu excédé, les mouvements lents et la manière de boutonner un veston que nous affections tous lorsque, sur l'invitation du professeur, nous nous dirigions vers le tableau noir.

A la tribune, qui coupe sa hauteur à un étage invraisemblablement bas, son front atteint les sommets où trône le président. On pense au chêne de ce brave M. de la Fontaine. Et le fait est que M. Flandin oppose aux tempêtes parlementaires une résistance digne du roi des forêts. On lui souhaite, bien entendu, de ne pas donner, après le Bonhomme, raison au roseau; reconnaissons que, jusqu'ici, ce n'est pas par la souplesse, mais par la force qu'il l'a emporté.

La force du calme surtout. Un calme indéracinable, et qui exaspère d'autant plus les nerveux qu'ils le savent tel. Avouez qu'il y a quelque chose d'un peu irritant pour deux cents députés hurlants, à voir leur victime demeurer physiquement aussi paisible que si elle contemplait un souriant paysage. Cela est arrivé, et notamment à deux reprises, à propos d'interpellations socialistes sur le rôle d'avocat tenu par M. Flandin auprès de certaines firmes d'aviation. On voulait "lui casser les reins". Non seulement on ne cassa rien, mais, d'une atttaque sans fièvre, progressivement poussée jusqu'au point où il eût été impolitique d'insister davantage, c'est lui qui blessa au vif ses adversaires désemparés. On lui en eût moins voulu s'il avait montré plus de colère et d'agitation. Mais l'émotion ne se marque sur son visage que par un peu de pâleur et un léger rictus. Ce n'est pas assez. Ce Parisien de la plaine Monceau a le flegme britannique. Il est le seul du Parlement et c'est inimitable.

Avec cela, un grand bourgeois: nous ne parlons plus de la taille, cela s'entend. Il a une tradition, venue d'une famille qui servit l'Etat, une situation mondaine, une femme qui est de sa race, du quant à soi, et un bon tailleur. Ne riez pas; il se distingue par là aussi, avec quelques-uns de sa génération du plus grand nombre des délégués de la France au Palais-Bourbon: et ce n'est pas rien.

Est-il ambitieux? Sa nonchalance n'en laisse rien paraître; dans l'oeil, parfois, certaine dureté directe... Il est terriblement maître de lui. Mais plaise au ciel qu'il y ait encore des ambitieux, pourvu que ce soit de bien faire! Il a, jusqu'ici, en général, bien fait: au Commerce et aux Travaux Publics sous Tardieu, aux Finances dans le cabinet Laval et dans le troisième cabinet Tardieu. Il était demeuré dans l'ombre jusqu'au retour de M. Doumergue, qui lui rendit les Travaux Publics. Le voici président du Conseil, ayant pris aux mains du "Sage de Tournefeuille" un flambeau difficile à maintenir allumé. Il sait quelle partie il joue; il n'a pas caché aux parlementaires qu'eux-mêmes jouaient le régime. Ce qui indique chez lui autant d'esprit d'opportunité que de hardiesse. Il a été aviateur entre 1914 et 1918; il s'en est tiré; c'est un précédent; mais les tirs de barrage pacifiques ne sont pas les moins difficiles à franchir.

Ce qui peut le sauver, c'est son goût de voir au delà de sa chambre; il a parcouru une bonne partie du monde; il a des amitiés internationales. On l'a vu chassant la grouse en Ecosse et se rencontrant ainsi avec des personnalités que, sans doute, il retrouvera en temps utile. Comme d'autres jeunes hommes politiques, les moins de cinquante, il connaît l'Europe pour y être allé voir. Cela peut servir; cela peut gêner aussi parfois, car toutes les rencontres ne sont point bonnes dans les voyages, comme d'autres l'ont prouvé. Sa froideur naturelle et la sécheresse mondaine l'auront probablement protégé contre certains attendrissements.

En somme, il nous apporte un nombre satisfaisant d'atouts. S'il peut s'imaginer que tout le drame présent n'est pas seulement économique, mais surtout moral, il a une belle chance à courir. Mais mesure-t-il la soif de justice qui sèche la gorge des Français? Pour le moment, il s'est attaché à la crise du blé et du vin; il tente de rassurer le citoyen dans son amour des biens—et non encore du bien; il a déjà rassuré les législateurs sur leur personnelle longévité; il s'offre à réconcilier le pays et le Parlement; il décide rapidement; on sent que ses ministres essaient tous de donner une impression d'activité. Et probablement, il se réjouit de les voir ardents à la besogne.

Pense-t-il à ceci que la Justice avance toujours pede claudo? Mais pense-t-il à la Justice? Il est avocat.

(Le Mois).

Alliance Française

Une causerie sur Molière

Une soirée bien réussie de l'Alliance Française a eu lieu le mardi 22 janvier, à l'Université. M. le président a annoncé deux réunions au mois de février. Le 12, les étudiants de l'Université joueront deux petites comédies. Le quatrième mardi, on entendra une causerie.

En débutant, le conférencier, M. Godias Brunet, s'est moqué spirituellement des Moliéristes fanatiques qui adorent le maître sans vraiment apprécier son génie. Résumant brièvement la vie du Maître, il s'est attardé sur le mariage malheureux et les années de comédien ambulant, aussi bien que sur le cercle de Boileau à Paris.

Initiateur dans la comédie, Molière nationalise presque toujours ses sujets dont la banalité ne l'effraya jamais. Il discuta toujours les deux questions, constamment les mêmes constamment nouvelles: la nature et le coeur de l'homme, basant sa philosophie sur l'observation personnelle. Molière nous donne des portraits en pied des grands types humains qui existent en germe dans le coeur de tous. La morale du grand dramaturge n'est pas délicate, mais ses satires se dirigent d'habitude contre la fausseté et l'hypocrisie. La grande règle, c'est la nature. Son attitude envers la religion est d'une certaine importance, à cause de ses résultats considérables au cours du XVIIIe siècle.

Grand contemplateur, qui fut aussi grand artiste, Molière a des défauts, qui sont vraiment des qualités, et reste le grand interprète de la vie qu'il a admirée dans ses comédies.

Une petite scène du "Bourgeois Gentilhomme", la fameuse leçon de philosophie, a été interprétée par M. Louis Gauthier et M. Paul Dugal.

Au cours d'une allocution spirituelle, où il s'agissait surtout d'une comparaison entre Molière et Shakespeare, M. le professeur W.-F. Osborne a remercié le conférencier de la part du nombreux auditoire.

V. L.

Pionniers de la Rivière-Rouge

Emilien Genthon

Emilien Genthon était né au Canada, probablement dans la province de Québec, en 1790. Dans le Canadian Northwest (Pioneer Legislation), page 69, on l'appelle "Maximilien Genton", mais sur sa tombe, dans le cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface, son nom est inscrit "Emilien Genthon". Genton serait donc une orthographe défectueuse.

Genthon, en compagnie de deux autres pionniers, arriva à la Rivière-Rouge de Berthier, P.Q., en canot d'écorce, en 1821. Sa femme était la soeur de Martin Jérôme (1801-1879), dont le père, Amable Jérôme, était né en France. Cinq enfants au moins naquirent de cette union: Joseph, Elie et Charles Genthon, Marguerite (Mme William Dease) et Caroline (Mme Joseph Saint-Germain).

Le 3 juillet 1843, Genthon signa une pétition pour obtenir une distillerie et une réduction dans le nombre des gens de police. Il fut nommé, avec quatre autres, magistrat du district d'en haut le 16 octobre 1850, et juge puîné le 27 novembre 1851. Devenu membre du Conseil d'Assiniboia, il y siégea pour la première fois le 19 septembre 1857 et assista à 41 séances. Il démissionna comme juge le 4 septembre 1860.

Emilien Genthon mourut le 11 novembre 1871. C'était un bon citoyen et un bon père. Parmi ses descendants sont Frédéric Genthon, ancien employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson et violoniste bien connu qui habite Winnipeg (fils de Joseph-E. Genthon, ancien juge de paix de St-Boniface, qui mourut vers 1870); Alexandre-C. Genthon, de Saint-Vital, Man., seul fils vivant de Charles Genthon, qui mourut à Saint-Vital le 28 février 1916.

A.-E. DEASE.

Livres à lire

SIRAF

Par GEORGES BUGNET

Les Editions du Totem, Montréal

En vente chez l'auteur, Lac Majeau, Alberta, $1.00

Ce nom étrange de Siraf est celui d'un esprit avec qui l'auteur s'entretient familièrement sur les sujets les plus divers. Il y a même dans le voisinage un autre esprit, nommé Karis. Tous les deux conversent librement et l'auteur prête une oreille amusée à leurs singuliers propos. L'auteur porte naturellement en lui tous les préjugés de son époque; mais les esprits, eux, en sont totalement libérés. On devine tout le parti que peut tirer de cet habile procédé un écrivain désireux de lancer dans la circulation quelques idées fortes et originales.

Bienfaits et inconvénients de l'école, suffrage universel et gouvernement, démocratie, conquêtes de la science, eugénisme, chômage, capitalisme et communisme, etc.: autour de ces problèmes de discussion journalière, les bons esprits vous assènent de bonnes vieilles vérités élémentaires et catégoriques auxquelles on est heureux de se rallier.

A titre d'exemple, je glane ici et là les réflexions qu'ils se permettent sur l'étrange manière qu'ont les humains de se gouverner:

"Ils se sont mutuellement accordé le droit d'être électeurs, le droit de voter, c'est-à-dire et de débattre et de décider toutes les questions, même les plus importantes, même les plus compliquées, de la politique. C'est ce qu'ils appellent le suffrage universel.

". . . Parmi eux, pour la direction de l'Etat, le méchant vaut le bon, le cupide vaut le généreux, les imprévoyants et les sots valent les prudents et les sages.

". . . Les gouvernements sont généralement élus par un petit nombre de gens qui, sans être docteurs ès sciences sociales, apportent le surplus qui donne la majorité. Les fréquents changements font que chaque équipe successive passe le plus gros de son temps à défaire et à refaire, ou, comme ils disent, à améliorer les errements de l'équipe précédente, jusqu'au jour où, exaspérés de fautes renouvelées, accrues, quelques violents se jettent à la force, à la révolte, s'emparent du pouvoir, rebâtissent sur de nouveaux plans, persuadés qu'enfin, cette fois, tout va marcher pour le mieux. Depuis que j'examine ces petits êtres, je ne me suis point aperçu que leurs incessants bouleversements soient parvenus à les satisfaire. Ce ne sont qu'essais sur essais. Ils n'achèvent jamais.

". . . L'habileté politique, chez les civilisés, n'a que de lointains rapports avec la science du gouvernement. L'essentiel est de savoir plaire à ses électeurs... Pour beaucoup de citoyens, il n'est de bon gouvernement qeu celui qui leur permet de s'enrichir aux dépens du public; ils mesurent la qualité d'une politique aux sommes d'argent qu'elle leur octroie, ou qu'elle leur permet de prélever dans la bourse de leur prochain."

Si M. Bugnet, qui est un ancien journaliste, avait publié ces réflexions comme venant directement de son cru, plus d'un lecteur lui aurait fait reproche de sa banalité. Dans la bouche d'un esprit qui nous juge par delà la lune, la critique a une saveur spéciale de renouveau.

Siraf et Karis attaquent des sujets moins rebattus que la politique, mais leurs opinions ne sont pas toujours aussi nettement exprimées. Peut-être parce qu'ils sont des esprits et que nous sommes de simples mortels, avons-nous quelque peine à les entendre parfaitement.

Je ne veux pas dire que le style de M. Bugnet soit le moindrement obscur. Au contraire, sa phrase est claire, souple et alerte. Il n'a pas son égal comme écrivain dans l'Ouest et peut-être dans tout le Canada. On trouve ça et là dans ses pages des tableautins charmants et l'art du dialogue y est remarquable. "Siraf" n'a qu'un défaut, mais qui compte pour le lecteur français. On ferme le livre sans avoir saisi l'idée générale que l'auteur a voulu y mettre. Il s'en dégage, sans doute, une philosophie de gros bon sens, de vie simple et de modération; mais on a l'impression que son dessein était plus élevé et plus précis, et l'on est chagrin de ne pas le découvrir.

Quelques rares écrivains doivent le plus clair de leur succès à leur réputation d'obscurité. Ils s'attirent ainsi la clientèle d'une catégorie spéciale de lecteurs qui se piquent de fréquenter des auteurs interdits au vulgaire. Mais ceci se passe ailleurs que chez nous. M. Georges Bugnet a tout ce qu'il faut pour se faire comprendre, quand il le voudra, et nul ne mérite mieux la sympathie du public.

Le LISEUR.

SAINT-BONIFACE

M. Ludger Roux

M. Roux est mort! Telle est la triste nouvelle qui plongeait dans le deuil, vendredi dernier, les nombreux amis du défunt. Cet homme d'apparence robuste, malgré ses 72 ans, a succombé à une attaque aiguë d'angine. Une brève maladie, quelques heures à peine... et la fin calme et paisible... couronnement d'une vie chrétienne convaincue et édifiante.

Originaire de St-Norbert d'Arthabaska, province de Québec, M. Roux vint au Manitoba en 1881. Toute sa vie, il fut un rude travailleur, un modèle d'ordre et de probité. Bon et charitable, son coeur et sa bourse s'ouvraient à l'infortune et à la misère, ainsi qu'à toutes les oeuvres catholiques de la paroisse. Les missionnaires qui se sont arrêtés à St-Boniface, ces dernières années, ont connu la générosité secrète mais large du regretté défunt pour plus d'un d'entre eux. Nombreux sont les indigents qu'il a secourus, et non moins nombreux peut-être les jeunes gens qu'il a aidés dans leurs études pour la prêtrise. Il serait à souhaiter que l'on connaisse un jour certains exemples de cette charité si discrète qui, comme tous les actes de sa vie ordinaire, s'exerçait sans aucune ostentation. Dieu seul connait tout le bien qu'il a accompli envers les pauvres et envers les siens qu'il n'oubliait pas; envers les oeuvres paroissiales et les oeuvres des Missions qui étaient l'objet de sa grande générosité.

Fervent de la communion fréquente, tous les jours, il assistait à une messe matinale et y recevait le pain des forts. Sa figure ouverte et franche révélait une âme noble et élevée. Son port digne rappelait "les bons vieux de chez nous", les vrais citoyens qui constituent les éléments solides et sains d'une paroisse, d'une ville.

Saint-Boniface perd un citoyen intègre, un chrétien militant, un soutien de ses oeuvres sociales, un homme de coeur tout à fait.

Aux parents du défunt nous offrons nos sincères condoléances.

Les funérailles ont eu lieu mardi, à la cathédrale de Saint-Boniface. Le service a été chanté par le R. P. Eugène Goulet, religieux des Pères de Ste-Croix, un enfant que M. Roux a pris sous sa tutelle dès l'âge de deux ans, et qu'il a conduit, pourrions-nous dire, jusqu'à la prêtrise.

M. Roux laisse pour pleurer sa perte sa nièce qui a vécu avec lui depuis la mort de sa femme, prenant soin de sa maison; le R. P. Goulet, Père de Ste-Croix, et Soeur M.-Ange de l'Eucharistie, des Soeurs des Cinq-Plaies, fille de sa femme. M. Roux avait épousé Mme Veuve Blanchard, qui l'avait précédé dans la tombe en 1918.

(Communiqué).

Mise au Point

Monseigneur Jubinville, vicaire général, tient à faire la mise au point suivante. Récemment une partie intéressée lui a demandé de lui fournir une liste du clergé diocésain. Mgr l'a fait volontiers. Subséquemment, les membres du clergé ont reçu une lettre-circulaire d'un M. Body, de Carman, recommandant de s'opposer au projet de loi concernant les oeufs, (Egg Pool). Le nom de Monseigneur était mentionné de façon à prêter à équivoque. Monseigneur voudrait faire remarquer qu'il n'a pas, de près ou de loin, encouragé ou découragé les promoteurs ou les adversaires de ce projet.

M. l'abbé Mireault perd son père

M. Camille Mireault, père de l'abbé Mireault, curé de La Salle, est décédé à l'hôpital de St-Boniface la semaine dernière. M. Mireault était venu demeurer avec son fils après la mort de son épouse, survenue il y un peu plus de deux ans. Le défunt était âgé de 82 ans. M. Mireault laisse deux frères dans la province de Québec. Le service a eu lieu mardi le 29, à La Salle, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles et en présence de S. E. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

A la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a approuvé la suggestion d'un de ses membres, M. F. de Siéyès pour un plan qu'il a soumis permettant, sans de grandes dépenses, d'élever le niveau de la rivière Assiniboine de trois pieds, ce qui donnerait assez d'eau à la rivière Rouge pour emporter rapidement les déchets des égoûts et éviterait le projet coûteux de réservoirs. Ce plan va être soumis au gouvernement provincial.

Décédé



M. LUDGER ROUX, dont les funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale

A l'hôtel de ville

Verrons-nous enfin la disparition des pilliers et brise-glaces de l'ancien pont Provencher? Il semble que cette question entre dans une phase nouvelle et pleine d'espérance. Sur avis de l'échevin Van Belleghem, qui faisait partie de la délégation qui a entrevu le premier ministre Bennett au sujet des importants travaux de purification des égoûts de la rivière Rouge et de l'enlèvement de ces piliers et brise-glaces, le conseil va se joindre au conseil de Winnipeg pour faire une demande officielle au gouvernement fédéral, les travaux se faisant comme travaux de secours pour l'assistance.

A la vue des photographies de l'état actuel de la rivière Rouge, par suite de ces inutiles, dangereuses et disgracieuses reliques du passé, M. le premier ministre Bennett a, parait-il, été horrifié. Espérons donc qu'on va enfin voir leur disparition, ce qui donnera un meilleur aspect à la rivière Rouge à l'entrée de la ville.

Vu la démission de l'ex-échevin d'Eschambault à la commission des ponts, l'échevin Van Belleghem a été nommé à ce poste.

Une requête du club 'Le Voyageur' demandant l'usage de l'ancien terrain du Collège pour fins sportives a été accordée avec plaisir.

Tout en accordant son appui moral à la convention des maires de l'Ouest à Calgary pour étudier les problèmes de l'assistance, la ville ne s'y fera pas représenter.

Le conseil continue de siéger en cour de révision pour entendre les plaintes présentées contre le rôle d'évaluation.

Mort de M. Ovida Bibeau

M. Ovida Bibeau est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface lundi matin le 28. M. Bibeau n'a été malade que quelques jours. Le défunt était bien connu dans Saint-Boniface. Il était le frère des Messieurs Bibeau, propriétaires du gagare Bibeau. Il est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Bibeau était né à St-Louis de Bonsecours. Il était venu au Manitoba il y a plus de 45 ans et a vécu toute sa vie à St-Boniface ou aux environs. Il avait épousé, il y a plusieurs années, Eveline Paquin qui lui survit, ainsi que sept enfants, cinq garçons et deux filles. Il laisse, outre son épouse et ses enfants, trois frères, Arthur, Georges et Joseph, ainsi que sa vieille mère qui demeure chez son fils Georges et sa soeur, Mme Paquin.

Les familles Bibeau et Paquin ont été cruellement éprouvées ces derniers temps. M. Rodrigue, que l'on vient de conduire en terre, était un beau-frère.

Le corps est exposé chez M. Albert Paquin, 509, rue Ritchot, et les funérailles auront lieu jeudi matin a neuf heures à la cathédrale.

M. Bibeau vivait à St-Norbert depuis quelque temps, mais il a pratiquement passé sa vie à St-Boniface où sa famille est très connue. Nos sympathies aux familles Bibeau et Paquin.

Amicale Marie-Rose

Mercredi dernier, le 23 janvier, l'Amicale Marie-Rose avait l'honneur de recevoir Son Excellence Mgr Yelle. Malgré ses nombreuses occupations, Monseigneur avait bien voulu accepter de nous entretenir de son voyage en Europe. A l'aide de projections lumineuses, l'illustre cicérone nous conduisit à Rome et après nous avoir fait circuler dans la Cité Vaticane, il nous introduisit dans les appartements du Souverain Pontife. Un moment d'arrêt nous permit d'examiner le programme journalier de Notre Saint-Père le Pape et d'écouter ses exhortations à l'action catholique. Le voyage de retour se fit par Turin, la ville de Dom Bosco, par Lisieux, par Paris et par Montréal.

Notre présidente, Mme E. Gagnon, se fit l'interprète de l'assistance et exprima spirituellement notre gratitude pour les deux heures si pleines d'intérêt que nous avions vécues. Nous garderons souvenir des choses admirées et entendues, mais surtout de la paternelle obligeance de notre vénéré archevêque coadjuteur.

Mlles L. Bouchard et A.-M. Cusson jouèrent un duo et "La prière des blés" de Wacho fut rendue par les élèves des neuvième et dixième grades.

La Secrétaire,
M.-J. MAGER.

Décédé



M. JEAN GINGRAS, décédé le 23 janvier

Mort de Jean Gingras

Mercredi dernier, le 23 courant, Jean Gingras est décédé à l'Hospice Taché, dans la 54ème année de son âge. Jean Gingras appartenait à une de nos plus vieilles familles et était universellement connu au Manitoba. Il était né à Winnipeg où son père occupait une place si honorable. Les Gingras sont une des familles les plus illustres du pays. Jean se trouvait ainsi apparenté à toutes les familles anciennes du Manitoba, comme les Kitson, Genthon, Lagimodière, etc.

Jean avait reçu son éducation au Collège de Saint-Boniface dont il garda toute sa vie un souvenir si ému. Il avait été employé à la Banque Canadienne Nationale avant la guerre. A l'ouverture de la guerre il s'était enrôlé. Après la guerre, il fut employé chez Stephens. C'est alors qu'il subit une forte attaque de paralysie qui le rendit pratiquement impotent. Il devait subir une autre attaque plus tard. Depuis neuf ans, il ne quittait pas sa chambre. Il fut héroïquement soigné par son épouse (Cécile Jean), qui lui survit, et par les Rév Soeurs. Les souffrances lui furent adoucies par le fait qu'il conserva l'usage de son intelligence et qu'il pouvait lire et suivre tout ce qui se passait.

Doué d'un coeur exceptionnellement généreux, il s'était fait des amis partout et en grand nombre. Durant de nombreuses années il s'était occupé de sport et sans avoir atteint la célébrité de son frère Antoine, (le "Tony" bien connu des cercles sportifs) il s'était cependant taillé une belle réputation.

Les funérailles de Jean Gingras ont eu lieu à l'Hospice Taché samedi, au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son epouse, qui avait à ses côtés son frère, M. Stanislas Jean, venu de Régina pour la circonstance. M. Antoine Gingras était aussi présent avec ses enfants et Mme Tait, sa soeur, venue de St-Paul pour les funérailles, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis. La famille Senez est également apparentée.

Les porteurs étaient: MM. G. Senez, A. Séguin, R. Pelletier, A. Painchaud, H. d'Eschambault, T. Beaubien, G. Taburet.

Le service a été chanté par M. l'abbé Decosse, chapelain de l'Hospice Taché. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de Saint-Boniface. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

A la demande des autorités de l'hôpital, une boite postale pour paquets et petits colis a été ajoutée à la boite aux lettres en face de l'hôpital. C'est une bonne amélioration. Que n'y a-t-on pensé plus tôt?

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

PETITES NOTES

M. et Mme A. A. Vermander étaient les invités d'honneur des Canadiens de Naissance, assemblée La Vérendrye, le 22 janvier, à l'occasion de leur 20e anniversaire de mariage. On joua au bridge, et M. David Joyal, au nom de l'assistance, offrit un cadeau à M. Vermander, président de l'Association. Il y avait 100 invités.

• • •

Mme A. Gauvin recevait intimement à un bridge la semaine dernière. Etaient présents: M. et Mme Joseph Boivin, Miles Marie Boivin, Evelyne Boivin; MM. Bernard Goulet et Max Gingras.

• • •

Jeudi soir, il y avait soirée impromptue au domicile de Mlle Eva Plourde, Apts Dubuc, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les gagnantes du bridge furent Mlle E. Plourde, Mmes Olga Bellon et M. Kilgour. Un cadeau fut offert à l'héroïne de la fête. Un souper fut servi.

• • •

Mme M.-L. Dussault, rue du Collège, recevait à un bridge suivi d'un souper-buffet à la fin de semaine. Etaient présents: M. et Mme J. L. Trudeau, M. et Mme C. Fournier, M. et Mme J. Trudeau, M. et Mme Antonio Lanthier, Mme E. Trudeau; Miles Angélique Benoist, Irène Benoist, Bernadette Lanthier, Léa Dussault; M. Emile Trudeau.

• • •

Mme J.-A.-M. Rodrigue et sa famille remercient bien sincèrement les nombreux amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil, soit par offrandes de fleurs naturelles, bouquets spirituels, messes, assistance aux funérailles, etc.

• • •

Mlle Patricia Desjardins donnait un "hiking party", suivi d'un souper le 19 janvier. Etaient invitées: Miles Jeanne Chavanne, Marguerite Marquis, Patricia Carolan, Josephine O'Neil, Corine Miron, Rolande Hébert, Thérèse Rhéaume, Colette Landry, Denise Guyot, Véronique Faille, Lucienne Bouchard, Claire Turenne, Madeleine Dugal, Antoinette Poitras, Annette Dumont, Eveline Phaneuf, Bélanger, Mederise Lemoine, Lucette Savoie et Patricia Desjardins.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B. — 1. La réunion mensuelle prochaine aura lieu le 6 février. Le matin, à 7 h. 30, messe et communion générale. Le soir, à 7 h. 30, instruction et salut.

2. Il n'y a plus que deux mois avant la vêture du mois d'avril. Que tous les Tertiaires de bonne volonté soignent pour un postulant ou une postulante. C'est le désir du Saint-Père: qu'on lui prête une oreille docile.

3. Remercions le bon Dieu pour la fête splendide du 16 janvier en l'honneur de notre archevêque Tertiaire, Mgr Yelle. Que tous les Frères et Soeurs s'en souviennent à la messe et communion du 6 janvier!

• • •

Nous avons parlé de la première condition d'admission au Tiers-Ordre: l'âge d'au moins quatorze ans. Aujourd'hui disons un mot de la deuxième: être de bonne moeurs.

I. Les bonnes moeurs

Bien qu'il ne soit pas exigé d'être parfait pour devenir Tertiaire, la Règle dit: **Les conditions requises sont les bonnes moeurs** (Chap. I, ‡ I). Ici, les bonnes moeurs sont des habitudes honnêtes et chrétiennes, avec, en plus, le désir de travailler à sa sanctification. Car, d'après Léon XIII, la fin du Tiers-Ordre est de régler les moeurs, de les rendre "intègres et religieuses" et de faire de cette institution "une école de perfection" ouverte à toutes les bonnes volontés. C'est pourquoi on peut recevoir, non pas seulement les fidèles en tout point exemplaires mais ceux qui auraient donné de mauvais exemples, pourvu que, sincèrement convertis, ils aient reconquis l'estime de leurs concitoyens. "Je ne suis point venu appeler les justes, mais les pécheurs", disait Notre-Seigneur. De même, Saint François n'a point fondé son Institut de Pénitence seulement pour les âmes angéliques, mais bien pour la généralité de ceux qui désirent se sanctifier.

Si pourtant, les fautes étaient de nature à jeter le discrédit, ou qu'il y eut doute sur la moralité du postulant, il ne conviendrait pas d'agréer sa demande. Autant il est bon de passer sur certains manquements chrétiennement réparés, autant il est nécessaire de se montrer rigide à l'égard de fautes déshonorantes ou de situations équivoques. La charité envers la Congrégation exige, en effet, que l'on écarte les personnes indignes ou suspectes, et que l'on se montre prudent envers ceux dont les proches parents jouissent d'une mauvaise réputation.

II. La Pauvreté

Quant aux personnes endettées, il faut absolument éloigner les insolvables indélicats, comme n'ayant pas de bonnes moeurs. Mais si les dettes sont involontaires, et si, à l'égard de ces dernières, le postulant a pris les arrangements convenables avec les créanciers, on peut recevoir au Tiers-Ordre, toutefois avec prudence. Les statuts d'Innocent XI exigent que le postulant puisse vivre de son emploi; sont donc exclus des Fraternités les mendiants de profession. Quant aux personnes de condition modeste, on peut et on doit les recevoir. La pauvreté, bénie de Dieu, ne peut s'opposer à l'entrée dans l'Ordre fondé par le séraphique Pauvre. L'on ne blâmera pas un Discrétoire qui, par considération pour les vertus de personnes peu fortunées, les recevrait, sans exiger d'elles la totalité de la cotisation. Mais l'on prendra garde que les demandes ne soient point faites avec l'arrière-pensée de trouver un appui matériel. Si un doute sérieux subsistait à ce sujet, on se contenterait de recevoir ces personnes à titre de Tertiaires isolés.

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

29 janvier

Constance Leclaire, Saint-Norbert.

31 janvier

Laurence Tardif, Mariepolis, 11 ans.

Armande Fréchette, Saint-Malo.

2 février

Dominique Régis, Fannystelle, 9 ans.

Gérard Saint-Hilaire, Saint-Malo.

3 février

Renée Richard, Saint-François-Xavier.

5 février

Pierre Côté, Saint-Pierre.

Stella Cortas, Saint-Norbert, 13 ans.

6 février

Lucienne Prévost, Saint-François-Xavier, 11 ans.

UN PETIT MOT...

Quelles sortes de lunettes portez-vous donc, petits amis, pour voir ainsi toutes choses sous un jour aimable, chaud, lumineux? Lorsque la lumière ou la neige m'offusque la vue, je revêts, moi, mes lunettes jaunes et aussitôt gens et choses apparaissent nimbés d'or. Peut-être mettez-vous des lunettes jaunes aux yeux de votre esprit? Oui, c'est bien cela. La lettre de ma petite Hélène en fait foi.

Durant le temps des Fêtes, un incendie a détruit complètement la jolie maison qu'habitait depuis peu sa famille. Vous croyez que ma petite-fille s'est répandue en plaintes, en doléances de toutes sortes? Pas le moins du monde! Elle m'annonce ce grand malheur comme un "pénible accident", sans chercher à créer de l'effet ni à s'intoxiquer d'idées pessimistes. Malgré son jeune âge, elle a compris que la meilleure façon de supporter l'épreuve, c'est de s'incliner, sans maugréer, sous la main de Celui qui frappe.

Croyez-moi, cette fillette-là est de bonne trempe!

Il y a aussi ma douce petite malade Rolande, dont l'énergie et le sourire ne se démentent pas, malgré sa vie d'inaction. Si vous le vouliez mes petits amis, nous lui monterions une jolie bibliothèque—la lecture est son seul désennui pendant les longs mois de l'hiver. Vous surtout, garçons et fillettes de 15 ans, n'avez-vous pas de beaux livres d'histoire dont vous ne savez que faire et qui agrémenteraient les longs loisirs de votre petite camarade? Expédiez-les moi, avec vos nom et adresse, afin que l'on sache bien qui remercier, ou adressez-les directement à Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes, Man. Combien répondront à mon appel?

Je m'arrête ici. Je n'en finirais plus d'énumérer toutes les beautés d'âme que je découvre dans vos lignes, chers enfants. Comment Mère-Grand pourrait-elle se défendre après cela de vous aimer, de vous chérir de tout son vieux coeur?

Marguerite Bouvier, Letellier; Catherine Dorge, Marie-Jeanne Benjamin, Marie-Jeanne Lamirande, Rita Desautels, Marguerite Zaste, Edouardina Lamoureux, Rose Palamande, Constance Leclaire, Anna Girouard, Cécile Hébert, Thérèse Fontaine, Thérèse Sauvette, Lucille Rioux, Marie-Anne Fillion, Saint-Norbert; Ida Desorcy, Gertrude Désorcy, Marcelle Désorcy, Jean-Baptiste... Lorette; Joseph Coulombe, Transcona; Rose Wery, Somerset; Hilda Trudeau, Charles-Henri Delorme, Saint-Adolphe; Hélène Arnal, Fannystelle; Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes.

MERE-GRAND.

— Où trouve-t-on le plus de petits pois?

C'est dans l'Ecosse qu'on trouve le plus de petits pois.

Un grand malheur

Fannystelle, Man.
Le 14 janvier 1935.

Bien chère Mère-Grand,

Votre joli cadeau reçu pour Noël m'a fait beaucoup plaisir. Il est certain que vous avez su joindre "l'utile à l'agréable". Si je n'ai pas répondu plus tôt, l'oubli n'en est sûrement pas la raison, car j'ai bien prié pour vous à l'occasion des grandes fêtes de Noël et du Premier de l'An.

Un pénible accident nous est arrivé vers la fin des vacances: le feu a complètement détruit notre maison et une grande partie des meubles. Presque tout le linge a été brûlé, et nous sommes quatorze enfants. Vous pouvez juger de la perte causée par cet incendie.

Nous sommes tout de même retournés à la classe après les Rois; nous demeurons chez des parents et des amis jusqu'à ce que notre maison temporaire soit construite. Tous mes cadeaux de Noël sont disparus dans les flammes et quoique je n'aie pas eu le bonheur de me servir du vôtre, je vous en remercie bien sincèrement et vous prie de croire, chère Mère-Grand, à l'affection de votre petite-fille,

Hélène ARNAL.

UN CONTE DE REVENANTS

Deux chasseurs, Jean Gousseau et Louis Chaumig, revenaient de leur chasse et comme le jour était fort avancé, ils résolurent de passer la nuit avec le premier fermier chez qui ils arriveraient.

Or, ce fut chez M. Bosselin qu'ils s'arrêtèrent, et tous deux furent reçus comme s'ils eussent été amis depuis longtemps.

Pendant le souper une conversation s'éleva sur les revenants.

— Il y a, dit le fermier, non loin d'ici, un château dans lequel rien ne manque, mais il est inhabité. Il y a soi-disant des revenants qui viennent visiter cet antique manoir.

— Vraiment! mais comment cela? demanda Louis, qui avait déjà les yeux arrondis, rien qu'en entendant le mot revenant.

— Depuis cinq ans, continua M. Bosselin, le propriétaire et sa famille ont quitté cette demeure, et depuis cinq ans les voisins se plaignent qu'elle est hantée.

— Eh bien! voulez-vous que nous y allions passer la nuit? interrogea Jean.

— C'est bien, après le souper, je vous donnerai un cheval et une voiture pour que vous puissiez vous y rendre.

Le repas achevé, les deux chasseurs partirent, un peu excités, comme on peut le croire, pour découvrir la vérité de ces racontars.

Arrivés au château, ils mirent leur cheval dans l'étable et lui servirent une très grosse portion d'avoine. Ils montèrent ensuite à la demeure seigneuriale.

Ils fermèrent les portes bien closes, et le pistolet à la main, ils s'installèrent dans une des vastes chambres. Louis, un peu énervé, parlait toujours.

— Sois tranquille, dit Jean, si ce sont des revenants... eh bien!... nous leur demanderons ce qu'ils veulent. Et si ce sont des humains, nous sommes en sûreté, nous avons nos armes à feu.

Au dehors, un violent orage s'élevait. Brum! brum! le tonnerre se faisait entendre de toutes parts. Les éclairs allumaient le ciel noir, le vent sifflait et les portes faisaient entendre de lugubres craquements.

— Jean! Qu'allons-nous devenir?

— Mais, ne t'inquiète pas ainsi, ce n'est qu'un orage.

— Ecoute!... Un bruit... c'est dans la chambre voisine. Je suis certain que c'est là. Et il montra le mur du doigt.

— Allons voir?

— Oui, mais...

— Oui, mais... tu es lâche, voilà! Qu'as-tu donc à avoir peur?

Louis, qui ne voulait pas passer pour un poltron, se redressa: C'est bien, j'y vais.

Tous deux franchirent le corridor puis pénétrèrent dans l'appartement voisin, le pistolet à la main et prêts à s'écrier: "Parlez ou nous tirons".

Qu'est-ce qu'ils voient? La fenêtre entr'ouverte.

— Ha! Ha! dit Jean, regarde.

— Mais as-tu entendu tout le tapage que cela faisait? C'est assez pour réveiller les morts!

— Non! c'est assez pour te faire peur...

— Puis, tout doucement, ils retournèrent à leur poste dans la vaste chambre.

L'orage avait cessé. Mais quoi! encore... un... bruit!...

— Tiens! écoute... je suis sûr qu'il y a quelque chose. J'entends... des claquements et quelqu'un qui se plaint.

— C'est certain que si tu ne fais qu'écouter, tu vas en entendre des bruits! Mais Louis, je te pensais plus brave que cela. Allons voir, dit-il, en essayant d'ouvrir la porte. Mais, impossible... Alors d'un coup de pied, il l'enfonça.

Cette fois ils descendirent au rez-de-chaussée, car c'est de là que semblait venir le bruit. Ils regardèrent de tous côtés. Rien.

— C'est là, dehors! Jean, écoute...

— Oui... j'entends maintenant.

Ils se dirigèrent vers l'entrée.

— Oui, c'est vrai, quelqu'un se plaint, chuchota Jean.

Ils ouvrent... Que voient-ils?... Le cheval sur le dos, les quatre fers en l'air et gémissant de la façon la plus étrange. Est-ce là l'oeuvre des revenants, se disent les jeunes gens épouvantés? Mais bientôt ils se souviennent de la trop généreuse portion servie à leur coursier.

Ils se regardent, puis pouffent de rire. Ils savent maintenant que les revenants n'habitent pas le château, mais l'esprit des gens du voisinage.

La nouvelle se répandit très vite que M. Gousseau et M. Chaumig étaient des héros. Car, grâce à leur vaillance, le mystère du château hanté avait été mis à jour et la paix régnait de nouveau dans les esprits.

Marguerite BOUVIER,
Grade X, Letellier, Man.

Lisez-le et faites-le lire

L'OISEAU BLEU

Lord Dufferin prononça en 1874, alors qu'il était gouverneur général, des paroles élogieuses à l'endroit de la race française au Canada. M. E.-Z. Massicotte, archiviste, les rappelle dans un articulet intitulé: A 60 ans de distance et montre comme elles font contraste avec les remarques désobligeantes d'un juge de la Cour suprême d'Ontario qui a rabroué un témoin parce qu'il ne savait pas la langue anglaise.

Lisez la rubrique des Cercles des Jeunes naturalistes. Vous y trouverez une poésie de Jean Bruchési, Premier Janvier, la description du Rocher aux oiseaux par Mlle Georgette Simard, Une leçon de prévoyance du Cercle Courchesne, de Rimouski, et des recommandations précises de Mlle Marcelle Gauvreau, directrice de ces pages, aux membres de ces cercles.

Lisez la Fille de l'Aréthuse d'Ariane. Cette nouvelle est captivante; en outre d'assister aux péripéties de la prise de Louisbourg par les Anglais le 26 juillet 1758, vous y ferez la connaissance de la belle Madeleine Normandin promise à l'amour du commandant Guillaume Saint-Julien.

Lisez le Coin du philatéliste. Les premiers timbres de la nouvelle année, écrit Phil. Athély, évoquent le passé émouvant et glorieux du conquistador François Pizarre au Pérou et du général Gordon au Soudan. Belle leçon d'histoire!

M. Etienne de Laland nous revient, quelle bonne nouvelle! Les lecteurs de l'Oiseau bleu accompagneront ce cicerone agréable qui leur dira la signification des plaques commémoratives placées sur la façade des principaux édifices de la métropole du Canada.

Complétez ce sommaire par le Questionnaire de la Jeunesse de M. l'abbé Etienne Blanchard; par Jocelyn démolie de Marie-Rose Turcot; par l'Accolade fraternelle que Cousine Fauvette donne à ses chers cadets à l'occasion du nouvel an; par Remèdes de bonne femme, propos perdus d'Albertine Martineau, par Madame s'en va-t-en moulin, tirée de la série de Nos Chansons populaires, avec musique; par une courte biographie de Napoléon Bourassa, auteur du roman canadien Jacques et Marie; par des historiettes et bons mots, par le résultat du concours mensuel, et vous admettrez que ce numéro n'est pas moins intéressant que les précédents.

Des parents et des éducateurs ont donné à leurs enfants ou à leurs élèves un abonnement à l'Oiseau bleu comme cadeau du Jour de l'An. Il est temps encore de suivre cet exemple. Ce geste ne manquera pas de faire plaisir. L'abonnement n'est que de 50 sous par année au Canada et aux Etats-Unis. Adressez tout de suite un bon de poste au Directeur de l'Oiseau bleu, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

LA VISITE DU R. P. BOURQUE

Que de joies n'avons-nous pas durant une année scolaire! Mais vous allez me dire, nous avons aussi beaucoup de peines. Je le sais, seulement, je ne veux pas en parler aujourd'hui. N'y pensons plus, et livrons nos coeurs à l'allégresse.

Quoi! qu'ai-je donc? Je me sens toute joyeuse ce matin. Oh! vous en connaissez la cause, n'est-ce pas? En tout cas, je vais vous la dire: "C'est que nous attendons la visite de notre bon et dévoué Père Bourque." En chaire, M. le curé a annoncé qu'il viendrait au couvent lundi.

Avons-nous étudié dimanche? Ce n'est pas à demander! Aussi, vous auriez dû entendre toutes nos exclamations: "Oh! j'ai peur!" "Je ne sais rien!" "Je ne pourrai jamais me mettre tout cela dans la tête!" "On en a trop long dans l'histoire de l'Eglise!" "Je ne sais que Mahomet, Charlemagne, les Croisades!"

Lundi matin, notre maîtresse nous a fait repasser les parties les plus importantes de l'histoire, de la grammaire, nous n'avions que trois siècles à apprendre. Ainsi elle nous a fait tout récapituler. A notre stupéfaction, nous en savions plus long que nous ne pensions.

Quelle ne fut pas notre déception à une heure et demie d'apprendre que le Rév. Père ne venait que le lendemain! Tout de même, cela nous donnait plus de temps pour étudier.

Nous nous sommes levées toutes joyeuses mardi, et avec quelle impatience nous attendions l'arrivée du R. Père. Enfin, le voilà! il va dans la classe des plus avancées. Pendant ce temps nous revoyons les leçons que nous croyions avoir oubliées. Il s'en vient! Toutes debout à nos places, nous le saluons d'un affectueux bonjour.

Oh! mais il est accompagné de M. le curé et de Soeur Supérieure. Bon! faisons les choses le mieux possible.

Il s'informe du nombre d'élèves et des nationalités. Il commence par le catéchisme, en questionne une dizaine sur la contrition. Il est content, il a dit: "Très bien!" Passons à l'histoire de l'Eglise; il n'en interroges que trois sur Mahomet et sa doctrine. Voyons notre "génie" en syntaxe; notre maîtresse m'envoya au tableau avec Anna. Il nous dicta une phrase concernant le mot "quelque". Nous avons fait de l'analyse et de la traduction.

Contre son habitude, qui est de dire: "Magnifique!" le R. P. a dit "Parfait!" Mais qu'importe, le principal, c'est qu'il soit content. Il ne nous questionna pas sur les autres sujets. Nous n'en étions pas fâchées!

Avant de partir, il nous a bénies et nous a souhaité bon succès dans nos études.

Espérons qu'avant la fin de l'année scolaire, notre tout dévoué Père Bourque reviendra encore nous rendre visite.

Thérèse FONTAINE,
Grade X, Couvent de St-Norbert.

NE DITES PAS...

Je causais à mon amie.

C'est de vous dont il s'agit.

Nous avons un beau patinoire.

Il va droite au but.

Il m'a demandé excuses.

Vous arrivez trop de bonne heure.

Il est furieux avec moi.

J'y vais de suite.

Dites . . .

Je causais avec mon amie.

C'est de vous qu'il s'agit.

Nous avons une belle patinoire.

Il va droit au but.

Il m'a fait des excuses.

Vous arrivez de trop bonne heure.

Il est furieux contre moi.

J'y vais tout de suite.

Le Soulier de M. le Curé

Saint-Adolphe, Man.
Le 13 janvier 1935.

Chère Mère-Grand,

Je n'aime pas à écrire des lettres. Quand ma maîtresse me dit: "Ecrivez à un tel ou à une telle", ma figure s'allonge un peu et je dis: "Ce n'est pas amusant écrire des lettres." Alors ma maîtresse reprend: "Allons, pauvre Hilda, si une telle ne vous plaît pas, écrivez à Mère-Grand". Oh, alors! plus de répliques, je me mets vite à l'oeuvre, car j'aime tant écrire à ma chère et bonne Mère-Grand.

Pendant les vacances je me suis bien amusée avec mes chères petites soeurs et mes deux petits frères. Je me suis aussi intéressée à lire les quelques mots des gentils bambins et bambines qui vous écrivent et j'ai bien aidé maman; je pense qu'elle était contente de moi.

Le dernier jour de classe avant Noël, nous avons offert des voeux à Monsieur le Curé et à Messieurs les Commissaires. J'étais dans une saynète avec quatre autres petites filles. Savez-vous ce que nous avons fait? Nous avons mis le soulier de Monsieur le Curé avec les nôtres dans la cheminée et le petit Jésus a mis dedans tout ce qu'on lui avait demandé. Nous nous étions fait donner le soulier de Monsieur le Curé par sa ménagère, il n'en savait rien, aussi je vous assure qu'il a ri, il en était tout rouge. Devinez ce qu'il y avait dans son soulier?... Des "kiss" d'argent, huit beaux cinq sous dans chaque "kiss".

Nous avons beaucoup de plaisir à glisser sur la grande côte de St-Adolphe; les maîtresses ne sont pas si fières, allez, car les leçons ne sont pas sues quelquefois... mais il n'y a que les garçons qui font ça.

Votre petite-fille qui vous embrasse sur les deux joues.

Hilda TRUDEAU,
Grade IV.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Norbert, Man.

Chère Mère-Krand,

Je va à-l'école. Les petites filles sont toutes malades. Jesuidans le grade I. Jé 2 live. Bébé Albert marche. Il a 6 ans. Je vous aeme.

Edouardina LAMOUREUX,
6 ans.

▼ ▼ ▼

Mémoire trop courte... Langue trop longue

Saint-Adolphe, Man.
Le 5 janvier 1935.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. On dit souvent que les petits garçons sont paresseux, surtout pour écrire. Mais je vais me corriger en vous écrivant souvent.

Je suis dans le grade V. J'aurais bien aimé faire la composition avant Noël, mais j'étais malade. J'ai eu beaucoup de plaisir durant les vacances de Noël. Nous avons une belle côte tout près de la maison et vous comprenez que j'étais plus souvent sur la côte qu'à la maison.

Le premier de l'an, aussitôt après la communion, même avant le déjeuner (et je vous assure que j'avais bien faim), je suis allé souhaiter la bonne année à mes maîtresses. Que j'étais content quand ma maîtresse a dit à Soeur Supérieure que j'étais un bon élève. Mais je pense qu'elle avait oublié que j'ai un bien gros défaut: celui de parler trop en classe. Aussi c'est la faute de ma langue, elle est trop longue. J'oublie toujours qu'il faut se taire: mémoire trop courte et langue trop longue. Ah! si je pouvais raccourcir l'une et allonger l'autre! n'est-ce pas que je serais bien?

Le soir du jour de l'An nous avons soupé chez mon grand-père. On nous a fait chanter. Moi, j'ai chanté: "Fais dodo, mon P'tit Gas". Maman aime bien cette petite chanson. Quand vous viendrez à St-Adolphe, je vous la chanterai.

Un nouveau petit ami.

Charles-Henri DELORME.

▼ ▼ ▼

Saint-Joseph, Man.
Le 8 janvier 1935.

Bien chère Mère-Grand,

La joie que j'ai ressentie en me trouvant premier pour la rédaction du grade VIII, fut bien grande, mais plus complet fut mon bonheur en recevant la magnifique plume que vous m'avez envoyée comme prime. Je vous en remercie cordialement.

Depuis longtemps je désirais posséder une plume-réservoir, mais mes demandes réitérées demeuraient toujours sans réalisation; heureusement que vous avez su deviner ce qui me ferait un immense plaisir et m'avez fait parvenir l'objet si ardemment convoité. Encore une fois merci.

J'ai été vraiment favorisé à Noël. Pour nous enthousiasmer à l'étude du français, Révérende Mère Provinciale nous avait promis au commencement de l'année scolaire de magnifiques cadeaux. Je me suis efforcé de toujours apprendre mes leçons et de bien écouter les explications données en classe, aussi ai-je eu un des prix—une piastre. J'étais tout fier de l'apporter à mon cher papa et lui aussi était content de moi. N'est-ce pas que j'ai bien terminé le premier terme scolaire? J'aime à croire que le second sera couronné du même succès.

En attendant, je vous réitère mes remerciements sincères et me dis

Votre petit ami reconnaissant,

Ernest PARENT.

▼ ▼ ▼

Saint-Norbert, Man.

Chère Mère-Grand,

Je vous aime beaucoup. Notre maîtresse est bonne pour nous autres. J'aimerais cela vous écrire des grandes pages. Je suis dans le grade I et je travaille fort. La petite Catherine voudrait bien être en grade II. Fleur-Ange Cormier a un gros rhume et Constance aussi.

Votre petite-fille,

Catherine DORGE,
7 ans, Grade I.

▼ ▼ ▼

Somerset, Man.
Le 17 janvier 1935.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre pour la première fois. J'ai neuf ans. Je vais à l'école. Je suis dans le grade III. J'apprends bien mes leçons tous les soirs. Quand je sais ma leçon je vais patiner. Je reviens vers neuf heures et je vais me coucher.

Chère Mère-Grand, je vous aime bien et j'aimerais bien vous connaître. Quand viendrez-vous nous voir? Maintenant je vous quitte parce qu'il faut que je me couche; il est neuf heures.

Votre petite-fille qui vous aime,

Rose WERY.

▼ ▼ ▼

Ile-des-Chênes, Man.
Le 15 janvier 1935

Ma chère Mère-Grand,

Vous aimeriez sans doute savoir ce que je fais cet hiver? Je brode, et surtout je lis. Le "Coin des Enfants" est pour moi un grand amusement. Je ne vais pas jouer dehors sur les beaux bancs de neige comme l'hiver passé. Quand je vois mes petites frères et soeurs glisser sur les belles collines, les larmes me montent aux yeux. Mon sacrifice n'en est que plus méritoire.

Une bonne dame de l'Ile-des-Chênes, Mme Lacroix, m'envoie toutes les semaines des paquets de livres à lire. Oh!... que c'est intéressant! Je ne puis assez lui exprimer toute ma joie et ma reconnaissance.

Le petit Alphonse est près de moi; il tient un petit crayon dans sa main. Il arrive en cachette pour barbouiller ma feuille, et comme je lui dis que c'est à vous que j'écris, il me répond d'un ton aussi doux qu'un petit agneau: "Dis-lui qu'elle vienne nous voir". Mais oui, n'est-ce pas qu'il a de bonnes idées? Chère Mère-Grand, venez nous voir. Je vous assure que vous seriez bien accueillie par toute la famille et surtout par votre petite amie! Oh! que de choses j'aurais à vous dire!

Votre petite-fille affectueuse qui vous envoie deux bons baisers.

Rolande TRUDEAU.

▼ ▼ ▼

Lorette, Man.
Le 16 janvier 1935

Bien chère Mère-Grand

Il y a bien longtemps que je vois sur la "Liberté" que les petits enfants vous écrivent, mais jusqu'à présent je n'osais pas vous écrire, car il me semblait que j'étais trop ignorante pour composer une lettre. Aujourd'hui je veux essayer. J'ai 11 ans et je suis dans le grade V. Nous aimons bien notre maîtresse, malgré que nous ne la connaissons pas beaucoup encore, car nous avons changé au commencement de l'année. J'espère que nous allons la garder plus longtemps que l'autre.

Votre petite-fille dévouée,

Gertrude DESORCY,
Grade V, Ecole St-Cuthbert.

Courrier de Mère-Grand

Aurore—Si chacun se laissait arrêter par la peur du ridicule, bien peu d'oeuvres ou d'initiatives verraient le jour, car l'on est toujours ridicule pour quelqu'un. Il faut donc se faire une raison. Au fond, si quelque chose est ridicule, c'est cette peur folle du ridicule qui ne tue que ceux qui y croient. Fermez donc l'oreille aux critiques de ceux qui ne vous pensent pas capable d'entreprendre et de mener à bien cette oeuvre de secours dans votre paroisse et allez vaillamment de l'avant. On n'est jamais ridicule lorsque l'on prend conscience de sa valeur personnelle et que l'on aspire à augmenter la somme de bien dans le monde.

◇ ◇ ◇

Je vous remercie—Votre ami est un égoïste et un indélicat. Il vous ferait un triste mari et je me demande même s'il songe à vous épouser. Ne le laissez pas accaparer davantage votre temps et ne manquez aucune occasion de sortir avec d'autres. Un homme ne raconte pas ses frasques de jeunesse à la femme qu'il respecte.

◇ ◇ ◇

Mme L. — Je comprends votre indignation en voyant ces enfants mal élevés tourmenter et poursuivre un pauvre chat égaré. Les enfants ont, hélas! de ces cruautés inconscientes. Ils ne comprennent pas que les animaux peuvent souffrir cruellement comme nous, à moins qu'on ne le leur enseigne. Si jamais de pareils incidents se renouvellent, appelez donc la Société Protectrice des Animaux (Winnipeg Humane Society) qui ne tardera pas à être sur les lieux. Tous ceux qui désirent se défaire d'un animal n'ont qu'à s'adresser à cette Société. Pour un prix dérisoire, on ira chercher et on détruira l'animal dont vous ne voulez plus. S'il s'agit d'un chat ou d'un chien égaré, la Société rend ce service gratuitement.

◇ ◇ ◇

Fidèle lectrice—Oui, ce problème des menus quotidiens est bien ennuyeux, et malgré toute ma bonne volonté, je regrette de ne pouvoir l'alléger. Le peu d'espace dont je dispose ne me permet pas de donner un menu pour la semaine. J'ai toutefois résolu cette fastidieuse question à ma manière, en notant sur un carnet, pendant un mois, les menus de chaque jour, et en y ajoutant depuis, les mets nouveaux, les nouvelles découvertes culinaires dont nous faisons l'expérience. Au lieu de me creuser la tête chaque soir, pour préparer le menu de lendemain, un coup d'oeil sur mon carnet me sauve bien des efforts de méninge. Je vous donne ma recette pour ce qu'elle vaut...

◇ ◇ ◇

Toute seule.—1. Pour guérir cet orgelet, essayez donc un cataplasme chaud de farine de riz maintenu sur l'oeil au moyen d'un bandeau. L'orgelet disparaîtra au bout de quelques heures. Comme préventif, ayez soin de baigner vos yeux chaque jour dans une oeillère remplie d'eau légèrement salée ou de thé tiède faible. 2. Les préparations à base de citron blanchissent la peau.

◇ ◇ ◇

V. A.—Puisque ce jeune homme use de mille subterfuges pour refuser vos invitations, il est évident que vous lui êtes non seulement indifférente, mais antipathique. Je vous conseille de faire taire votre coeur et d'écouter votre raison. L'inviter de nouveau serait tout simplement vous exposer à de cruelles humiliations.

MERE-GRAND.

Un nid d'oiseaux c'est une fortune

Un nid de fauvettes, de pinsons, de rouge-gorges, contient généralement cinq petits. Pendant leur jeune âge, les parents les nourrissent avec des chenilles et des larves. Il n'est pas rare que chacun d'eux en absorbe une cinquantaine par jour, durant cinq semaines que dure leur jeunesse. Chaque nid arrive donc à consommer de 8 à 9.000 chenilles.

Il n'est guère possible d'évaluer les dégâts de ces dernières dans nos jardins. Cependant, on peut certainement sans exagération les évaluer à plus de $70.00 si elles pouvaient manger à leur aise.

Si le nid d'un oiseau est évalué à un billet de $70.00, on ne saurait trop enseigner aux enfants de nos écoles qu'ils doivent se garder d'y toucher.

En outre, ces petits oiseaux, devenus adultes, continuent à faire la chasse aux insectes nuisibles et à s'en nourrir. Un nid dans un jardin, c'est une fortune. Protégez-le!

— Qu'est-ce qui peut se couper sans couteau et qu'on ne voit pas?

L'appétit.

— Quel est le poisson le plus fin?

Celui qui ne se laisse pas prendre.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Feu Mme Léonard Sabourin

Vendredi dernier, le 25 janvier, décédait en cette paroisse, après une très longue maladie, Mme Léonard Sabourin, née Eugénie Baril. Depuis de nombreuses années, Mme Sabourin ne pouvait marcher et devait garder le lit ou sa chaise longue. Elle endurait ses souffrances et ses épreuves avec un rare esprit de foi. Elle reçut les derniers sacrements avec joie et se prépara admirablement à recevoir la récompense de ceux qui meurent dans le Seigneur. Elle n'était âgée que de 49 ans. Elle laisse pour la pleurer, son mari, M. Léonard Sabourin, frère du curé de Saint-Pierre, et huit enfants: Jean-Baptiste, Alexandre, Albert, Antoine, Catherine, Jeanne (Mme Cyprien Godard), Yvonne (Sr Yvonne, soeur Grise) et Eloise (Soeur Rose-des-Anges), du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Les funérailles de Mme Sabourin ont eu lieu lundi dernier, à 10 h., à l'église de St-Jean-Baptiste. A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos profondes sympathies.

Feu Mme Zotique Barnabé

Le 6 janvier décédait aussi en cette paroisse, Délima Salva, épouse de M. Zotique Barnabé, âgée de 83 ans. Mme Barnabé, comme Mme Sabourin, ne pouvait marcher depuis de nombreuses années. Elle aussi s'endormit dans le Seigneur avec un esprit chrétien qui nous fait présager la récompense éternelle promise aux bons serviteurs de Dieu.

Baptême d'adulte

Le 20 janvier, le R. P. Faure, S.J., baptisait Pauline Mykytiuk, âgée de 18 ans. Cette jeune fille habite la mission de Morris. M. et Mme Georges Guertin étaient parrain et marraine.

Un incendie

Jeudi dernier la maison du sectionnaire du Canadien National, habitée par M. McDonald, fut complètement détruite par un désastreux incendie. Grâce au dévouement de nos gens, tout le ménage fut sauvé. Les assurances couvrent les pertes et la Compagnie en est quitte pour faire construire une maison neuve.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Bénédiction des enfants

Dimanche 20 janvier, avait lieu la bénédiction des enfants: cérémonie attrayante pour les enfants et pleine de douces émotions pour leurs parents.

A 3 heures précises, commençait la procession; les petits garçons, les uns vêtus en Rédemptoristes, les autres en habit de choeur, précèdent la statue de l'Enfant-Jésus, portée sur un brancard artistement décoré; suivent les fillettes, vêtues de blanc, à figure d'anges. Tous sont recueillis, chantent de pieux cantiques de Noël et font un cortège triomphal au Dieu du ciel qui s'est fait petit enfant.

Au retour de la procession un tout petit curé, L. Maurice, commence un court et joli sermon: "Natus est vobis Salvator, Il vous est né un Sauveur.." et ce petit curé prêche admirablement bien; pendant cinq minutes il sait retenir l'attention de son jeune auditoire et termine ainsi: "L'Enfant-Jésus vous aime bien gros; dans le Coeur du petit Jésus il y a de la place pour tous les enfants qui ont le coeur pur. Mais l'Enfant-Jésus veut aussi être aimé; il veut que tous les enfants de Ste-Anne-des-Chênes aient le coeur bien pur, fassent bien leurs prières, soient obéissants et fidèles à la communion, surtout le samedi."

Les enfants vinrent ensuite, la figure épanouie, les yeux brillants d'amour et de foi, baiser les pieds de l'Enfant-Jésus et la cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Tous nos enfants garderont sans doute un souvenir ému et vivace de cette touchante fête religieuse ainsi que des conseils de leur petit mais fougueux prédicateur.

Baptêmes

Le 4 de ce mois, était baptisé Joseph-Léon-Edouard-David Cloutier, fils de M. et Mme Joseph Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Neault.

Le 10, Joseph-Ralph Brandt, fils de M. et Mme William Brandt. Le parrain était M. Delphis Tremblay et la marraine, Mme Veuve R. Tremblay.

Décès

Le 18 janvier, était inhumée Louise Tougas, enfant bien-aimée de M. et Mme Léo Tougas.

SAINT-EUSTACHE

La mort vient de nous enlever un de nos citoyens les plus respectés et les plus aimés dans la personne de M. Alfred Houde. M. Houde, sans faire de bruit, a su rendre à sa paroisse et à toute la région les plus grands services. Il a été conseiller de la municipalité de Saint-François-Xavier et il était président des syndics de sa paroisse depuis bientôt vingt ans. Son zèle éclairé, activé par sa foi ardente, ont été les seuls mobiles de tout ce qu'il a entrepris ou soutenu pour le bien de sa paroisse. Nous lui devons à lui et à sa famille, en grande partie, les succès et les progrès réalisés depuis un grand nombre d'années. Dernièrement encore, alors que les épreuves se multipliaient pour lui, il a donné l'exemple à tous de la manière dont un vrai chrétien doit tout accepter, bénissant toujours le Dieu de toute bonté qui permet tout ce qui nous arrive pour notre plus grand bien. Des pertes d'argent considérables et de durs abandons n'ont pas ralenti son zèle pour la maison de Dieu et son dévouement au prêtre et aux oeuvres entreprises par lui. On peut dire aussi qu'en cela il fut secondé efficacement par son épouse et par tous ses enfants. De plus, M. Houde s'est toujours montré le défenseur intrépide de la religion et du prêtre. Dans les temps les plus difficiles et les plus orageux, on pouvait le voir sur la brèche, sans s'occuper de recevoir des coups ou de se créer des embarras, pour défendre et soutenir la manière de dire et d'agir de son curé. Jamais il n'a souffert qu'on parle mal du prêtre ou de la religion devant lui ou dans sa maison. Et toujours l'avenir lui a donné raison. Aussi son exemple admirable est suivi par sa nombreuse et belle famille. Ils n'attendent pas de suivre le grand nombre pour répondre aux mots d'ordre du prêtre, ils vont de l'avant, sans hésiter, et surtout, sans critiquer, et entraînant ainsi un grand nombre à leur suite. M. Alfred Houde a été un bon, un excellent paroissien dans toute la force que ce mot peut exprimer.

Il a aussi été un époux excellent et un vrai bon père de famille. Il a été aimé de ses enfants peut-être plus qu'aucun autre père de famille. Et aujourd'hui ses onze enfants le pleurent et leurs pleurs viennent du grand coeur que leur ont légué, comme précieux héritage leurs chers et bons parents. Ils le pleurent et ils le pleureront longtemps, et leurs larmes ne seront modérées que par leurs ferventes prières et leur esprit de foi. Et ils ne seront pas seuls à pleurer et à prier pour le repos de l'âme de celui qui a mérité l'estime, la reconnaissance et l'affection de tous les siens et de toute la paroisse.

Nous devons un hommage public à ce bon citoyen, à ce modèle d'époux et de père de famille, et à cet admirable paroissien, qui vient de nous laisser, nous en avons la ferme conviction, pour un monde meilleur. Nous lui devions un hommage solennel et public, et en écrivant ainsi nous ne faisons que remplir une partie de nos obligations envers lui.

Le monde couvre de fleurs la jeunesse et la prospérité, mais il abandonne vite et lâchement ceux qui sont dans la peine et l'adversité, et il oublie complètement les morts. Pour les vrais amis, et ils sont rares, très rares, pour ceux-là, la maladie, les peines et les épreuves et même la mort ne sauraient les séparer. Ils continuent à vivre en union intime, et plus la séparation est longue, plus cette union devient intense et efficace par la prière vivifiée par les trois grandes vertus qui seules donnent une signification à la vie, la Foi, l'Espérance et la Charité.

La paroisse entière et toute la population de la région, et même un grand nombre de personnes éminentes de toute les parties de la province, ont voulu rendre hommage à la mémoire de M. Houde en lui faisant une démonstration magnifique le jour de ses funérailles. Mgr J.-A. Bastien n'a rien épargné pour rehausser la solennité, et il a voulu chanter lui-même la messe, assisté de ses confrères voisins, MM. les curés Hogue, d'Elie, et Fyfe, de St-François. Le choeur de chant a fait de son mieux, et nos cinq belles cloches ont sonné à toute volée le Libera plaintif et funèbre qui annonçait à tous la grande perte que nous venons de subir.

SAINT-ADOLPHE

Jeudi, le 10 janvier, M. et Mme Hormisdas Millette, âgés respectivement de 78 et de 74 ans, ont fêté dans l'intimité leur 52e anniversaire de mariage.

Nés en la province de Québec, ils sont venus s'établir au Manitoba il y a environ 45 ans. Ils ont vécu successivement à Saint-Pierre-Jolys, Saint-Boniface et Fisher Branch. Depuis deux ans, ils demeurent à Saint-Adolphe. Quoiqu'ils furent bien éprouvés par les accidents et la maladie, ils n'ont pas trop vieilli; ils sont encore courageux et sont en bonne santé pour leur âge.

LORETTE

Le 20 janvier, soirée mensuelle de l'Association d'Education. Le programme avait été préparé par l'institutrice de l'école Lorette Ouest, ses élèves et un groupe de jeunes de l'arrondissement. Nos sincères remerciements à Mlle Sicotte pour la peine qu'elle s'est donnée afin de faire de cette soirée un succès.

Le conférencier, M le curé St-Amant, nous parle de l'Association d'Education. Il nous redit son origine, sont but et le travail qu'elle a accompli depuis bientôt 20 ans. C'est une page d'histoire qu'il ne faut pas négliger d'enseigner aux jeunes et de répéter aux vieux, de peur qu'ils oublient.

Voici le détail du programme:

Piano: Mlle R. Arpin.

Chant: Au Bon Vieux Temps.

Allocution du Président.

Conférence: M. le curé Saint-Amant.

Comédie en un acte: Pierre, J. Cournoyer; Margot, L. Cournoyer; Ursule, A. Poirier; M. le curé, L. Gauthier; Belle Momon, Eva Rose.

Drame: La Comtesse D'Arnonele Personnages: Alice, A. Poirier; Comtesse, X.; Paquita, L. Poirier; Paquerette, E. Ross; Georges, A. Poirier; François, R. Mansigre.

* * *

M. le vicaire A. Chamberbland a passé la semaine du 20 au 25 à St-Jean-Baptiste.

Emile Marcoux, qui travaillait depuis assez longtemps à l'Hospice Taché, de St-Boniface, est revenu chez sa mère, dans l'espoir de refaire sa santé. Il devra garder la chambre pendant au moins un mois.

Les travaux au Couvent vont recommencer. Ils avaient été suspendus par suite d'une erreur sur la police d'assurance. L'agent qui avait assuré la bâtisse l'avait désignée comme "résidence des religieuses" quand il aurait fallu mettre "couvent", explique la Compagnie. Avis à ceux qui ont un couvent à faire assurer. La difficulté est réglée maintenant et l'on va, sans plus retarder, procéder aux réparations des dégâts causés par un commencement d'incendie.

Mariage

Le 19 janvier a été béni le mariage de Mlle Augustine Roy, fille de M. et Mme Georges-F. Roy, de Lorette, avec M. George I. Grant, fils de M. et Mme Henri G. Grant, de Winnipeg.

M. le curé Saint-Amant officiait. Mme Louise Thibault, organiste de Winnipeg, touchait l'orgue. Les enfants de Marie chantèrent avec succès les différentes parties de la messe. Mme E.-T. Etsell, de Winnipeg, exécuta les solos "Ave Maria" et "Until".

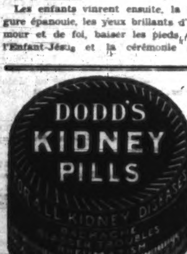
La mariée était accompagnée de son père. Elle portait une robe de satin blanc style princesse à manches Marina. Son voile importé avait été mis il y a plus de soixante-quinze ans par la grand'mère du marié. Son bouquet était composé de roses-thé.

Mlle Véronique Roy, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une toilette de velours chiffon bleu royal avec accessoires argentés. Son bouquet était composé de roses rouges.

M. William I. Grant, frère du marié, était garçon d'honneur.

Après la cérémonie, le dîner fut servi à soixante invités chez le père de la mariée. M. le Curé Saint-Amant ainsi que M. le Vicaire Chamberland parlèrent chaleureusement aux nouveaux mariés, leurs souhaitant un bonheur réel. M. Henry Grant, père du marié, proposa le toast à l'heureux couple. Le dîner terminé, Mme E. T. Etsell, accompagnée de Mme Louise Thibault, exécuta plusieurs chansons et extraits d'opérettes qui furent fort appréciés des nombreux invités.

M. et Mme Georges Grant demeureront à Winnipeg.



LE SPORT

"Le Voyageur"

Dimanche prochain, le 3 février, "Le Voyageur" célébrera son cinquantième anniversaire. Un programme très varié, auquel nous espérons voir tous les anciens prendre part, a été préparé. Samedi soir, le 2 février, le Voyageur invite tous les clubs de l'Union Canadienne des Raquetteurs à une marche qui sera suivie par un goûter et des amusements divers. Dimanche, à 7 h. 30 du matin, le club assistera en groupe à la messe. L'avant-midi est laissé libre afin de donner une chance à nos jeunes de se préparer pour les courses qui auront lieu à 2 h. 30 de l'après-midi. Le tout se clôturera par un banquet au Collège qui sera suivi par des amusements dans la grande salle. Le banquet est mixte; les dames sont cordialement invitées, donc aucune excuse pour les anciens pour ne pas assister.

Le 8 janvier 1913, on lisait dans un journal local que MM. E. Fontaine, A. Prendergast, L. P. Manny, Geo. Bérubé, L. Bétournay, W. Raymond, C. Martel, E. Prendergast, J. Vermander, A. Manny, E. Dufresne, E. Payment, B. Désourdis, A. Turenne et M. Toupin ont fait une randonnée jusqu'à St-Pierre, samedi et dimanche dernier. Il faisait un froid de loup quand nos jeunes amis partirent de l'hôtel de ville de Saint-Boniface à trois heures de l'après-midi, samedi. Ils arrivèrent à St-Pierre dimanche juste à temps pour la grand'messe. Le retour se fit par voiture de St-Pierre à Otterburne et par train à St-Boniface. Pour l'occasion du cinquantenaire, nos jeunes amis d'aujourd'hui ont accompli une marche qui égale les prouesses des anciens. MM. Adnémar, Pierre et Napoléon Germain, trois membres du Voyageur, sont partis dimanche matin après la messe de 6 h. 15, et ont marché jusqu'à St-Jean-Baptiste. Le trajet s'est accompli dans treize heures. Après un repos d'une journée, nos jeunes gens partirent de St-Jean-Baptiste à 6 heures, mardi matin, et marchèrent jusqu'à St-Norbert, où ils prirent le "bus" pour St-Boniface. Une marche d'environ 85 milles. Nous espérons que ce fait prouvera aux anciens que nos Voyageurs d'aujourd'hui sont capables de faire honneur au Club dbe Raquettes et qu'ils se feront un devoir de nous assister à célébrer notre cinquantenaire afin d'en laisser un heureux souvenir.

Mercredi le 30 janvier, le plus vieux club de Winnipeg, les Hollies, sera l'invité du Voyageur. Le départ se fera de la salle Constant, 254, rue Dumoulin, à 8 h. 15 p.m. Tous les anciens membres sont cordialement invités, avec ou sans costume. N'oubliez pas notre devise, "Crescit Eundo", et faites-vous un devoir d'être Voyageur jusqu'au bout!

"Un Noueur de Raquettes".

DÉCÈS

Mireault, C., de La Salle, Man., décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, le 23 janvier, à l'âge de 82 ans. Service et sépulture à La Salle.

Lalonde, Auguste, décédé à Fannystelle, le 23 janvier, à l'âge de 83 ans. Service à l'église du Sacré-Coeur, de Winnipeg, le 25 janvier. Inhumation dans le cimetière de la Cathédrale, à Saint-Boniface.

Lapointe, Fernand, enfant de M. et Mme J. Lapointe, 138, rue Dumoulin, décédée le 25 janvier à l'hôpital de Saint-Boniface.

Gingras, Jack, décédé le 23 janvier à l'Hospice Taché, à l'âge de 55 ans.

Roux, Joseph Ludger, décédé le 25 janvier, à Saint-Boniface, à l'âge de 72 ans.

Gélinas, Mme Marie, de 17, avenue Worthington, Saint-Vital, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface le 27 janvier, à l'âge de 38 ans. Service à l'église Holy Cross ce matin.

L'adresse passe sans opposition

(Suite de la première page)

Conférence économique

Le chef du gouvernement canadien condamne l'attitude de l'opposition relativement aux ententes commerciales effectuées à la conférence économique d'Ottawa. Il dit que ces ententes ont sauvé le Canada de la faillite. Il se réjouit de ce que notre pays occupe le 5ième rang parmi les nations du monde au point de vue volume commercial.

M. Bennett dit aussi que s'il s'est servi de la radio pour prononcer ses discours, c'est qu'il voulait renseigner la population à l'avance et lui permettre de manifester ses désirs aux députés qui viendraient siéger.

L'attitude de la C. C. F.

M. Woodsworth a défini l'attitude de son groupe, la Cécébeffe, la plus grande partie de l'extrême-gauche de la Chambre, à l'endroit du gouvernement. Les réformes proposées lui conviennent mais comme pis aller, puisqu'elles ne peuvent signifier que le redressement du régime capitaliste. Ce qu'il faudrait c'est le changement complet de régime. M. Woodsworth rêve d'une "démocratie socialiste", où toutes les inégalités sociales seraient supprimées.

M. Henri Bourassa a prédit la défaite des conservateurs.

Bonne nouvelle

M. Rhodes annonce qu'à partir du premier avril la réduction des salaires payés par le gouvernement fédéral ne sera plus de dix mais de cinq pour cent.

Il va sans dire que l'annonce est bien vue dans le monde du fonctionnarisme outaouais. Il doit en être de même dans le monde des fonctionnaires fédéraux en général. D'autant plus que le ministre des finances laisse entrevoir le rétablissement des salaires dans leur plénitude "aussitôt que possible".

Si le gouvernement voulait mettre les fonctionnaires de bonne humeur, il ne s'y serait pas pris autrement. D'aucuns en concluront que le gouvernement a voulu se les concilier, se mettre dans leurs bonnes grâces, en vue des élections. Cela n'est pas impossible.

La dépense prévue

Le livre bleu que M. Rhodes vient de déposer à la Chambre des Communes, indique, pour le prochain exercice de l'Etat, une dépense de $351,969,944.57. Le livre bleu que M. Rhodes déposait, l'an dernier, dans les mêmes circonstances, annonçait une dépense de $343,648,273.02, dépense qui devait subséquemment être augmentée pour la peine, jusqu'à $352,901,012.74.

Sans opposition

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée, jeudi après-midi, sans aucun vote et sans opposition. C'est la première fois que ce fait se produit depuis bien des années. La discussion s'est limitée à quatorze discours, dont un seul chez les libéraux, celui du très hon. Mackenzie King.

La question du drapeau

La semaine s'est terminée par des propos acrimonieux entre le chef de l'opposition, M. Mackenzie King, et le premier ministre, M. Bennett.

La Chambre des Communes, après s'être occupée de diverses choses, en était à débattre de nouveau une résolution d'un député colombien, M. Dickie, demandant l'adoption d'un drapeau canadien. M. Dickie voudrait que le Canada ait un drapeau bien à lui, mais un drapeau sur lequel l'Union Jack figurerait cependant bien en vue.

Cette résolution de M. Dickie avait été débattue mercredi et le secrétaire d'Etat, M. Cahan, avait alors annoncé qu'il aurait une déclaration à faire au nom du gouvernement. Au lieu de sa déclaration, M. Cahan a simplement proposé que la résolution de M. Dickie soit retirée, attendu que les députés ne peuvent s'entendre sur cette question d'un drapeau. L'unanimité ne put se faire au sujet du drapeau, même chez les députés conservateurs. Il est donc inutile de poursuivre le débat.

L'urgence

M. Mackenzie King observe que c'est un bien curieux spectacle que donnent-là les députés ministériels. Tout au long de la journée de mercredi, ils ont discouru sur cette question du drapeau. Le gouvernement annonce maintenant qu'ils ne peuvent s'entendre là-dessus. Les députés libéraux attendent les mesures réformatrices du gouvernement. Ces mesures ne viennent pas. Comment cela se fait-il? Le premier ministre a pourtant dit que ses mesures réformatrices étaient urgentes. L'urgence existe-t-elle?

Du "bluff"

M. Bennett riposte que ses mesures d'urgence seront soumises à la Chambre de façon convenable et quand le moment sera venu.

M. Mackenzie King réplique que c'est simplement du bluff. Si les mesures de réformes sont tellement urgentes, que le gouvernement ne les soumet-il sans retard? L'opposition libérale n'attend que cela. Pourquoi cette vaine discussion sur la question du drapeau? La Chambre attend les mesures du gouvernement pour la réforme du régime capitaliste.

Logements inoccupés

D'après les rapports du 1er janvier, il y aurait à Winnipeg, 971 maisons vides, dont au-delà d'un tiers en bonnes conditions; 46 seulement ne sont pas habitables et 250 ont cinq pièces ou moins. L'an dernier, le nombre de maisons vides était de 988.

LE CHANGE

29 janvier

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—3-32 de 1%

Franc français	0.0656
Livre anglaise	4.97½
Franc suisse	0.3221
Belga belge	0.2323
Lire italienne	0.0849
Couronne suédoise	0.2561
Couronne norvégienne	0.2495
Couronne danoise	0.2184
Mark allemand	0.4001
Couronne hollandaise	0.6727

LE MARCHE

29 janvier

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$2.75—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.50
Moyennes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$6.00
Moyens	$3.00—$4.25
Vaches—	
Bons	$2.50—$2.75
Moyennes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.35—$1.50
Pour conserve	75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.50
Très pesants	$6.25
Légers et maigres	$7.00—$7.50
Truies No 1	$6.25
Truies No 2	$5.75
Inférieurs	$4.00—$4.50
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bon poids moyen	$6.00—$6.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	23½
Crème—	
Table	22
Spécial	20
No 1	18
No 2	15
Oeufs	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la doux	25
Grade A, moyens, la doux	23
Poulettes	
Grade B, larges	19
Grade B, moyens	17
Grade C	13

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.75

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$20.00
Moulée. La tonne	$20.00
Grain—	
(Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$2.25
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—	
Sac de 90 liv.	.25
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—	
Sac de 90 liv.	.40 à .45

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 27 janvier 1935

GRAINS	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25	Samedi 26	Lundi 28
Blé No 1 Nord	78⅝	78⅝	78⅝	79⅛	79⅛	78½
2 Nord	74⅝	75	75⅜	75⅝	75⅜	75⅛
3 Nord	71⅛	71⅜	71⅜	72	71⅞	71⅛
Avoine 2 CW	44½	44⅜	44⅜	44⅜	44⅜	43⅜
3 CW	38⅛	38½	38⅛	38½	38⅜	37⅞
Orge 3 CW	49⅜	49	48⅝	49	49⅜	47⅝
4 CW	45⅜	45	44⅜	45	45⅜	43⅞
Lin 1 CW	142½	142⅜	142⅜	145⅜	146⅜	141½
2 CW	138½	138⅜	138⅜	141⅜	142⅜	137½
Seigle 2 CW	52½	52⅜	51⅜	52⅜	52⅜	50½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	78⅝	78⅜	78⅜	79⅜	79	78½
Avoine 2 CW	43⅜	43½	43⅜	43⅜	43⅜	42⅜
Orge 3 CW	49⅜	49½	49⅜	49⅜	49⅜	47⅞
Lin 1 CW	142½	142⅜	142⅜	145⅜	146⅜	141½
Seigle 2 CW	52½	52⅜	51⅜	52⅜	52⅜	50⅜
Options						
Blé mai	82⅜	82⅜	82⅜	83	82⅞	82½
Juil	81⅛	81⅜	82⅜	82⅜	82⅜	81⅜
Avoine mai	42½	42½	42⅛	42⅝	42⅜	41⅛
Juil	42⅛	42⅜	41⅞	42⅜	42⅜	40⅜
Orge mai	52⅜	52½	51⅜	52⅛	52⅜	50⅜
Juil	51⅜	51⅜	50⅜	[illegible]	[illegible]	49⅞
Lin mai	145½	145⅜	145⅜	148⅜	149⅜	144½
Juil	144½	144½	144⅛	146⅛	147⅜	143
Seigle mai	56	55⅜	55⅜	55⅜	55	54
Juil	56	56	56	56	[illegible]	54⅞

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

LA FEMME AUX YEUX FERMÉS

Par Pierre L'ERMITE

NUMERO 11

(Suite)

— C'est vrai... c'est la cuisine qui commande chez nous, et quelle cuisine!... Si on nous dessinait un blason, on pourrait mieux mettre deux pieds sur un cerveau!... Oh ce n'est pas très flatteur pour mon père et pour moi. Que voulez-vous!... Absorbés par l'usine, et absents les trois quarts du temps, nous nous sommes aperçus trop tard de la situation. Mais où est-elle maintenant, Marie Durand...?

M. le curé hésite... Les yeux du jeune homme sont sur lui, guettant les paroles, et tout ce qui pourra élargir la révélation de ces paroles.

— Je ne sais vraiment pas si je peux vous répondre! Car après des mois de torture morale, Marie Durand a droit à la paix et à l'oubli des odieux souvenirs.

— Sans doute!... Mais moi, j'ai été bon avec elle...?

— Très bon!... Je le sais...

— Alors j'ai peut-être droit, moi aussi, à être moins excommunié que les autres?

M. le curé hésite encore. Et puis enfin il se décide:

— C'est vrai, vous méritez que pour vous, je fasse une exception. Je lève donc un coin du voile... Voici ce que je puis vous dire: providentiellement, le lendemain du jour où Marie Durand est revenue, si désespérée, de Veules, une jeune et riche Américaine, à laquelle je m'intéresse beaucoup, prétuberculeuse, et parlant peu notre langue, m'a demandé une jeune fille bien élevée, sachant l'anglais, pour l'accompagner à Chamonix, où elle doit faire une cure d'altitude. Marie Durand était là, attendant, désemparée, à la porte de mon bureau. Je les ai mises en présence, et elles se sont entendues immédiatement. Vingt-quatre heures après, elles partaient pour Chamonix. J'en suis heureuse, car Marie Durand est revenue de chez vous, physiquement, moralement, très déprimée. Quand je pense qu'on lui a fait la guerre, même sur la nourriture!...

— Même sur la nourriture!... Chez nous... où tout est en abondance!... à profusion!

— Oui... Et votre cuisinière aurait pu avoir du sang sur les mains si Marie Durand n'avait pas pris la grande résolution de s'en aller. Marie Durand ne parle pas volontiers; mais pourtant j'ai obtenu d'elle certains détails sur la façon sauvage dont elle était traitée à la cuisine, quand votre Mélanie était seule avec elle. Dieu lui pardonne!... mais, un jour ou l'autre, votre cuisinière était bel et bien capable de la tuer!...

— Ou de partir elle-même...

M. le curé eut un sourire sceptique:

— Je ne crois pas... Votre Mélanie est femme très pratique, même dans sa vengeance...

— Votre!... Vous dites "votre Mélanie".

— Elle n'est pas à moi, je suppose...? Je viens de faire examiner Marie par mon médecin; il l'a trouvée exténuée, à bout de forces. Il considère comme absolument providentiel ce départ pour la montagne. Avec une personne de mentalité supérieure, qui la traite avec délicatesse et bonté, Marie Durand va pouvoir enfin respirer, corps et âme, sans craindre, du matin au soir, et du soir au matin, les cancans et les bas potins qui sont devenus, avec les brimades et les privations, le pain quotidien de chez vous.

M. le curé s'était animé en prononçant cette dernière phrase.

— Je suis encore plus malheureux que je ne le supposais! s'écrie Louis Hughe.

— Pourquoi?

— Vous ne le devinez pas...? C'est que tout le bien que vous me dites de Marie Durand, je le pense plus que vous!... C'est que je n'ai jamais trouvé une jeune fille qui puisse être comparée à cette petite créature de beauté physique et morale...

Louis Hughe se lève alors, et les yeux perdus, les bras en avant...

— Et puis... et surtout, c'est que je l'aime!... C'est que je veux qu'elle devienne, un jour, ma femme, ma chère femme!... Et après ce que vous venez de me révéler, je tremble que Marie Durand ne veuille pas... ne veuille plus jamais revenir dans une maison pleine d'abominables souvenirs... Ah que je souffre!... Maintenant, Monsieur le Curé, vous savez tout!...

M. le curé se tait...

— Pensez-vous que ce soit un rêve fou...?

— C'est peut-être un rêve... mais il n'est certainement pas fou. Votre famille d'abord va tout de suite s'y opposer...

— Pourquoi...? Mésalliance...? On n'épouse pas une femme de chambre...? L'objection ne tient pas debout, surtout à l'époque présente. Je ne sais pas si on a vu jadis des rois épouser des bergères... mais, ce que je sais très bien, c'est que mon père était simple ouvrier peaussier il y a vingt-cinq ans, rue Mouffetard, et que ma mère travaillait à la "rentraiture" dans la manufacture des Gobelins... c'est que, à part la pauvre supériorité de l'argent, Marie Durand a toutes les autres... Et enfin, c'est que, sans la chercher, elle a pris une telle place dans ma vie, que là où elle est, je respire... là où elle n'est pas, j'étouffe!... Cela, c'est un fait, et rien ne peut rien contre lui.

Un silence tombe entre ces deux hommes... le silence qui entoure le problème nettement exposé, et dont ni l'un ni l'autre n'aperçoit la solution.

— Pensez-vous qu'elle puisse m'aimer?

— J'ignore...

— Elle a bien un coeur...?

— Certainement...

— Besoin d'affection...?

— Ici-bas, mon pauvre ami, qui n'a pas besoin d'affection!...

— Alors, pourquoi refuserait-elle la mienne? Vous me connaissez, Monsieur le Curé... J'ai été un grand fou... Histoire ancienne! J'ai jeté ce que j'appelais mon coeur à toutes les marchandes de plaisir... Je croyais que c'était mon coeur... Heureusement, ce n'était pas lui! Je l'ai retrouvé intact, ce coeur, sous toute la boue d'hier... Aujourd'hui, j'en sais la valeur; et je le garde avec vigilance pour le mettre dans les mains de celle que j'aime. C'est l'homme définitivement assagi qui vous parle... l'homme qui voit la vie, et qui rêve de s'y engager avec la douceur et la force d'un être exquis... d'un être qui, déjà, lui a fait tant de bien!... Puis-je compter sur vous, Monsieur le Curé, comme sur un ami... un vieil ami très aimé...?

— Evidemment, vous pouvez compter sur moi! Je ferai tout mon possible... Mais le principal ouvrier de ce bonheur, c'est vous-même. Sa femme...? l'homme doit savoir la conquérir!...

— Je ne vis plus que pour cette conquête!...

— Et l'amour est fort comme la mort!... conclut M. le Curé en se levant.

Louis Hughe se lève lui aussi... Il le faut bien! Il voudrait pouvoir partir avec plus d'espoir... Et pourtant, c'est de l'espoir tout de même qu'il emporte. Il regarde le salon de M. le curé où, dans la demi-obscurité, jaillit l'appel de quelques objets d'art.

— Alors, hier, elle était ici...?

— Oui, elle était ici.

Et le jeune homme regarde l'ombre qui, hier, fut de la lumière...

Il semble interroger les objets familiers qui ont peut-être invisiblement conservé sur eux un reflet des yeux de la bien-aimée...

Enfin, il se décide à s'en aller:

— Adieu, Monsieur le Curé... Vous êtes bienheureux, vous autres!...

— Ah!... Et pourquoi?

— Vous ne savez pas ce qu'on souffre quand on aime...

Le lendemain matin, dans son courrier, M. le curé trouva deux lettres timbrées de Veules-les-Roses...

Il ouvrit la première, dont l'écriture lourde, descendante et tassée, lui parut aussitôt caractéristique:

Monsieur le Curé,

Vous avez dû savoir que votre fameuse protégée, Marie Durand, a été fourrée de toute urgence à la porte de la maison comme intrigante et voleuse. Un peu plus, elle mettait le grappin sur ce pauvre M. Louis qui dégringolait en vitesse dans la combinaison roublarde.

Heureusement que j'avais l'oeil!... Car Madame est bien faible, comme peut-être vous le savez. Seulement Mme Hughe va probablement vous écrire, ces jours-ci, pour vous demander une nouvelle femme de chambre.

Alors, la présente est pour vous prier de tâcher moyen d'avoir la main plus heureuse, et de ne plus croire, sans preuve et vrais certificats à l'appui, tous les bonniments sensationnels que vous racontent un tas de filles de rien, qui se donnent de grands airs de piété et qui, au fond, valent moins que les autres.

Comme c'est moi qui les ai sur le dos, toute la journée, à la cuisine, j'y suis la première intéressée. Dans l'espoir d'une meilleure réussite, recevez, Monsieur le Curé, mes civilités empressées.

MELANIE,

Cuisinière chez Mme Hughe.

M. le Curé ouvrit ensuite la seconde lettre, d'une écriture tout à fait différente.

Monsieur le Curé,

C'est une simple domestique, aide de cuisine et femme du chauffeur de Mme Hughe, qui vous écrit aujourd'hui. Et si j'interviens, après avoir beaucoup prié, c'est uniquement parce que je sais qu'on vous a écrit d'autre part, en falsifiant la vérité.

La vérité est que Marie Durand est une excellente et digne jeune fille, qui remplissait parfaitement son office. Seulement, hélas! un peu partout sans doute, mais surtout dans les cuisines et lingeries, il règne un terrible mal, qu'on appelle la jalousie.

Notre cuisinière est devenue aussitôt jalouse de Marie Durand... jalouse d'une jalousie terrible... Elle l'a espionnée... fait espionner partout; et c'était triste de voir ainsi, traquée, cette pauvre fille.

Un jour, particulièrement révoltée, j'ai offert à Mélanie, la cuisinière, une petite casserole d'honneur, croyant qu'elle comprendrait, aurait honte, et s'arrêterait. Mais elle n'a pas compris. Elle ne peut pas comprendre. La jalousie lui fait voir trouble; tous les actes de la femme de chambre ont été défigurés; Mélanie l'a absolument poussée à bout...

J'ai assisté, jour par jour, au calvaire qu'on a fait monter à cette enfant, et dans une maison où il y a tout pour que chacun soit parfaitement heureux.

Mais, hélas! il y a la jalousie!

J'ai bien prié pour Marie!... Car, si Mélanie n'est pas du tout pratiquante, moi je suis pieuse... Je fais même partie de l'association des Servantes chrétiennes de ma paroisse.

J'ai essayé quelquefois de remonter Marie Durand, qui est bien pieuse aussi. Mais elle se montrait, peut-être un peu fière, et j'étais gênée pour lui parler coeur à coeur, comme j'aurais tant désiré le faire.

Je déplore d'autant plus son départ que, par faiblesse, mon mari, hélas! y a collaboré... par faiblesse seulement. Et il le regrette tellement aujourd'hui, qu'il voulait continuer à nourrir une petite mouette appartenant à Marie. Mais Mélanie a écrasé l'oiseau qui lui rappelait trop la femme de chambre.

Mélanie est très puissante sur l'esprit de Mme Hughe.

Nous redoutons tous cette cuisinière; et comme nous avons besoin de travailler, nous restons bien avec elle pour qu'elle ne nous fasse pas de misères, et même renvoyer. L'exemple de Marie montre que nous n'avons pas tout à fait tort!

Je tenais à vous écrire cela, Monsieur le Curé, afin que vous n'abandonniez pas Marie Durand. Ce serait trop dommage! Elle reste plus que jamais digne d'intérêt. Si tous les domestiques étaient comme elle, les sixièmes deviendraient des paradis, alors que, si souvent, ils sont de véritables enfers!

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec mes excuses pour la liberté que je prends, mes plus respectueux sentiments.

Fme CELESTIN,

Domestique chez Mme Hughe.

CHAPITRE XXVII

Mais il était écrit que toute l'affaire, et dans toute son ampleur, se déroulerait au tribunal de M. le Curé, lequel avait pourtant bien d'autres devoirs d'état.

En effet, quelques jours après, M. le curé recevait le télégramme suivant:

Veules-les-Roses.

Revenons tous à Paris demain matin, et avons absolument besoin de vos conseils pour situation très grave. Irons vous voir chez vous vers 2 heures.

Adolphe HUGHE

Il y avait, le lendemain, grand mariage et grand convoi dans chacune des églises qui desservent la paroisse Saint-François de Sales. M. le curé, en rentrant un peu tard chez lui, trouva M. et Mme Hughe qui l'attendaient dans le salon.

Tous les deux semblaient extrêmement soucieux.

M. Hughe, sans préambule, aborda aussitôt la question:

— D'abord, Monsieur le Curé, êtes-vous au courant de tout ce qui s'est passé, il y a quinze jours, dans notre ville de Veules?

— Oui, je suis très au courant, et même plus au courant que chacun d'entre vous... J'ai entendu le pour et le contre; je sais à quoi m'en tenir.

— Mais savez-vous aussi que mon fils est amoureux fou de Marie Durand...?

— Oui.

— Et qu'il veut l'épouser...?

— Ceci, je le sais encore.

— ... Et qu'il est parti en auto avant-hier pour Chamonix où, paraît-il, vous avez trouvé une place à Marie Durand...?

— Non... ceci, je ne le savais pas, mais je le pressentais. Il est parti en auto...?

— Oui, avec Célestin... Savez-vous aussi que mon fils est déprimé, malade, désespéré...? Que je ne suis plus en présence d'une fantaisie passagère, comme jadis il y en a eu deux ou trois, mais d'un sentiment raisonné, profond, et, somme toute, assez haut...?

— Oh! assez haut...? avec une femme de chambre!... interrompt Mme Hughe, silencieuse jusque-là... tu n'es pas difficile, mon cher!

— N'oublie pas, ma chère amie, que nous ne sommes que de simples peaussiers...

— Oui... mais arrivés!... 300,000 francs de rente... Ça, c'est du tangible... du palpable... Voilà ce qui intéresse Marie Durand, et bien plus que notre grand dindonneau de fils!...

— C'est la thèse "Mélanie".

— Et Mélanie n'est pas si bête! Les domestiques se connaissent mieux entre eux que nous ne les connaissons nous-mêmes.

— Pourtant j'ai l'impression que c'est Louis, d'abord, qui a remarqué Marie Durand.

Mme Hughe rit d'un rire contenu, qui la secoue nerveusement:

— Tu es aveugle, comme tous les hommes!... Louis aurait remarqué la soubrette d'abord, comme un tout jeune "premier"!... Mais rappelle-toi donc que ton fils est un dur-à-cuire, un habitué de Montmartre... Et puis sache donc, mon pauvre Adolphe, que c'est toujours nous qui commençons... Quand un homme tombe, c'est parce que, d'une façon ou de l'autre, une femme l'a poussé... Tu as oublié l'histoire du Paradis terrestre...

— Mais Louis n'est pas tombé!... Je ne crois pas non plus que Marie l'ait jamais poussé. Et c'est précisément parce que ces deux enfants se sont très respectés, que j'estime être —je le répète—en présence d'un sentiment haut...

— Très respectés!... qu'en sais-tu? proteste Mme Hughe... En tout cas, Monsieur le Curé, elle a bien su cacher son jeu! Si vous l'aviez vue, le dernier matin!... Si vous aviez assisté à son départ!... Les grands airs qu'elle a arborés!... C'était tout simplement "roulant"... Quant au geste, c'est hélas! trop vrai!... Il en tient, notre malheureux fils!... Mon Dieu, que les hommes sont donc bêtes!!

— Merci!...

— Ah! je dis ce que je pense!... c'est le jour ou jamais...

— Il en tient tellement, mon pauvre grand, que je suis d'avance inquiet s'il revient de Chamonix sans la solution qu'il désire. Et nous venons vous trouver, Monsieur le Curé, vous, un ami de toujours... vous, qui nous connaissez... qui avez vu naître Louis, pour vous demander ce que vous pensez de la situation, et ce que nous devons faire? C'est vous qui allez nous départager. Votre réponse est donc de la plus extrême... de la plus immédiate gravité.

M. le curé qui, avec attention, avait écouté le dialogue entre le mari et la femme, commence lentement, pesant bien chacune de ses paroles:

— D'abord, et avant tout, je tiens à vous affirmer, de la façon la plus catégorique, que Marie Durand est une loyale enfant, et que, malgré toutes les accusations portées contre elle, elle vous a servis avec une irréprochable conscience... sans vous faire tort d'un centime.

— Oh ça!... ricane Mme Hughe, permettez-moi...

— Cela, je l'affirme!

— Elle n'en a pas moins "empaumé" notre fils! Et Louis Hughe vaut plus d'un centime...

M. le curé se redresse:

— Madame, quand une âme est rayonnante... elle rayonne! Et l'ombre n'a pas le droit de protester contre la lumière. Votre fils a été pris... Mais je comprends très bien qu'il ait été pris par tout le charme de Marie Durand.

— Alors vous admettez que mon fils épouse une femme de chambre?

— Madame, rien n'est moins sûr que cette éventualité. Votre fils aime certainement Marie Durand... Aucune confidence ne m'autorise à croire qu'il y ait réciprocité, et que Marie Durand aime votre fils...

— Possible!... En tout cas, elle aime sa "galette"!

— Or, si la question du mariage se pose un jour, cette fortune, Madame, sera précisément le grand obstacle. Mais, je tiens à terminer l'expression de ma pensée. Et ma pensée est celle-ci: Quand un jeune homme épouse de la droiture et de l'honneur, je bénis son mariage avec beaucoup moins de crainte que lorsqu'il n'épouse qu'une situation ou que de l'argent. Or, Marie Durand, c'est de la droiture... c'est de l'honneur... c'est peut-être davantage encore!...

— Résumons-nous, dit M. Hughe, en étendant la main d'un air décidé... Moi, je suis un homme de réalisation... L'objection n'est pas la question de fortune. Mon fils a, et il aura, de l'argent pour deux. S'il veut travailler, il pourra élever, comme il voudra, toute la famille que Dieu lui donnera...

De plus en plus nerveuse, Mme Hughe l'interrompt:

— Passe pour la question d'argent! Celle-là, c'est plutôt ton affaire... Mais — et Mme Hughe se rengorge en une attitude solennelle—la question sur laquelle, moi, je ne passerai jamais, c'est la question de classe sociale!... On a sa fierté tout de même!... On est ce qu'on est, après tout! Et, quand on a travaillé vingt-cinq ans pour être de l'aristocratie, ça ne fait pas plaisir de voir son garçon aller chercher sa femme à la cuisine! Répondez oui ou non: Admettez-vous, Monsieur le Curé, qu'un fils de famille épouse sa femme de chambre...?

— Madame, j'ai donné tout à l'heure réponse à cette question. Et pourtant je déteste les réponses générales, parce que ces réponses, théoriquement dangereuses, ne sont pas toujours pratiques. Je préfère de beaucoup traiter un cas d'espèce, en son espèce. Or, sachant tout ce que je sais, et que — pardonnez-moi — vous ne savez pas... et vivant l'époque que nous vivons, où tant de jeunes filles font peur... où les fortunes sont si souvent des bulles de savon, j'estime que Louis Hughe peut très bien épouser Marie Durand... Et s'il l'épouse, moi, curé de Saint-François de Sales, je serai heureux, très heureux, de bénir ce mariage. Est-ce que je me dérobe? Ma réponse est-elle suffisamment claire...? Est-ce que je prends assez mes responsabilités...?

M. Hughe est debout:

— Merci, Monsieur le Curé! Vous parlez le langage que j'aime... celui que j'étais venu solliciter de vous... Maintenant, je vais télégraphier à mon pauvre grand: **"Que la femme de ton amour soit la femme de ta vie... Ton vieux père est désormais avec toi..."**

Mme Hughe, péniblement, se sort du fauteuil, se remet sur ses jambes, et d'une voix de rogomme:

— Moi, j'avais tellement rêvé autre chose!...

CHAPITRE XXVIII

Pendant ce temps, Louis Hughe roule vers Chamonix. Célestin et lui se remplacent, d'heure en heure, au volant de l'auto.

Il roule, Louis Hughe, dans une sorte d'exaltation, emporté par l'éternelle magie de l'amour.

A mesure qu'il s'éloigne de l'usine, des clients, des affaires, du cadre monotone de ses occupations habituelles et de la grisaillerie de Paris, cette exaltation augmente. Ses ailes, comprimées dans le corset de fer des facticités, semblent s'ouvrir à l'air libre, à l'appel tranquille et puissant de la simple nature, telle qu'elle sortit des mains de Dieu.

Autant que possible, Louis Hughe évite les villes; il a faim et soif d'espace et de solitude.

Et là-bas, loin... très loin, à la ligne d'horizon, il cherche déjà à voir poindre les sommets neigeux au pied desquels s'est réfugiée la bien-aimée.

Célestin l'observe, très mal à l'aise. Car d'un côté, il y a Mélanie et Mme Hughe... de l'autre ses deux maîtres, et peut-être tout l'avenir de la maison.

Au fond, il n'est pas fier de lui. Il a agi comme un mufle, partant lâchement en guerre, à la rémorque d'une maritorne qu'il déteste, contre une jeune fille, orpheline sans défense et qui, autant que lui, avait besoin de gagner son pain.

Sa femme, simple femme de cuisine, avait eu une autre courageuse attitude, refusant toujours de collaborer aux brimades et à l'espionnage. Il connaissait l'histoire de la petite casserole bleue... casserole d'honneur envoyée à Mélanie. Lui, il aurait pu parfaitement recevoir la sienne.

Loin de l'ambiance hargneuse, haineuse, créée par Mélanie, Célestin voit plus froidement les choses, et il commence à éprouver une sorte de contrition qui, pour ne pas être parfaite, est une contrition tout de même.

Louis Hughe d'ailleurs ne lui a rien confié... pas même pourquoi ils roulent ainsi tous les deux, en vitesse, vers Chamonix. Mais, dans les maisons où il y a des Mme Hughe et des Mélanie, les domestiques savent tout... ce qui est aujourd'hui, et ce qui pourra être demain; ce "tout" naturellement, sous bénéfice d'inventaire.

Célestin sait donc qu'on va vers Marie Durand, mais sans être absolument fixé sur les conditions où elle se trouve, et sur le but précis que poursuit son jeune maître.

Et, un samedi soir, vers 4 heures, tout poussiéreux, l'auto s'engage dans l'unique rue qui dessert Chamonix... Louis Hughe, au volant, avance lentement, regardant à droite et à gauche, si, parmi la foule élégante qu'il croise, il n'aperçoit pas tout à coup le joli visage, dont le souvenir de grâce et de lumière est à jamais fixé dans son coeur.

Mais, ce soir-là, à l'hôtel des Alpes où il est descendu, Louis Hughe ne voit que de rougeoyants touristes et des femmes du monde qu'il ne connaît pas, et qui ne l'intéressent plus.

Une de ses grandes espérances est la messe du lendemain dans l'église de Chamonix.

Marie Durand, si pieuse, même au service d'une Américaine peut-être protestante, ne manquera pas sa messe le dimanche... son coin de bleu, comme elle disait avec un sourire triste, il y a quelques semaines. Or, à Chamonix, les messes sont matinales et ferventes à cause des nombreux prêtres et fidèles qui viennent se reposer en ce cadre incomparable.

Donc, le lendemain, dimanche, Louis Hughe, dès la première messe, s'installe sur la petite place en retrait... De là, il pourra discrètement apercevoir tous les fidèles.

Il va... il vient...

Il vient... il va...

Parfois, il croit que c'est elle...? Mais ce n'est pas elle!...

Les messes succèdent aux messes...

Peu à peu, il ne lui reste plus que l'espoir de la grand'messe... la dernière!

Cette grand'messe, à Chamonix, est très suivie; souvent on y entend des prêtres de haute valeur.

Ce dimanche-là, une foule sportive, élégante et joyeuse, s'y presse, et, si nombreuse, que les portes doivent rester ouvertes, et qu'une partie de l'assistance entend la messe dehors.

Louis Hughe vient de pénétrer dans le petit cimetière montagnard qui borde l'église, et, pour la dixième fois, il regarde la tombe d'un guide célèbre tué dans une ascension, quand, en tournant la tête—son geste incessant,—il aperçoit là-bas, près de l'hôtel du Mont-Blanc, et se dirigeant vers l'église, deux fines et blondes silhouettes de jeunes filles... L'une est évidemment la miss américaine... l'autre... c'est elle! oui, elle!... Marie Durand... mais Marie Durand, comme lui ne l'a jamais vue... Il ne la connaît qu'en bonnet et en petit tablier, ou alors dans le costume modeste, oh! combien!... qu'elle mettait jadis pour sortir le dimanche.

Aujourd'hui, c'est nettement une jeune fille de la société qui, sans le savoir si proche, s'avance gaiement vers lui, avec cette grâce aérienne de notre race... unique au monde!

Louis Hughe n'a que le temps de se retourner et de se dissimuler derrière un arbre. Les deux jeunes filles passent... la miss rit de toutes ses dents blanches, en montrant avec son bâton ferré quelque chose dans la direction de la pierre à Ruskin... La figure de Marie s'éclaire de ce sourire intérieur que Louis Hughe lui avait vu à Veules, un autre dimanche, où elle cherchait des coquillages pour sa mouette... sourire où elle se donnait en se réservant.

L'église est de nouveau pleine de monde. Les deux jeunes filles, très allantes, s'arrangent pour entrer, et réussissent à trouver des places ensemble sur le même banc.

Louis, à son tour, se glisse tout près derrière elles.

Mais lui, est moins heureux... sa progression soulève quelques protestations. La messe commence et, à l'Evangile, un prêtre de Paris monte en chaire.

Il ne parle que pendant un quart d'heure, mais il parle de la montagne... "de cette montagne qu'ont aimée toutes les grandes âmes, parmi lesquelles resplendissent celles de Moïse et du Christ. Le Maître a choisi la montagne pour le plus magnifique de ses sermons; et, la nuit qui précéda la tragédie du Calvaire, ce fut sur la montagne des Oliviers qu'il alla chercher, avant la lutte suprême, le réconfort de sa dernière prière..."

(A Suivre)

AU SACRE-COEUR

M. Auguste Lalonde

Mercredi dernier, le 23 janvier nous avions le regret d'apprendre la mort de M. Auguste Lalonde. Il était âgé de 82 ans. Depuis la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur, il avait été paroissien dévoué et fervent. Mais depuis trois ou quatre ans, il demeurait chez sa soeur Mme Arnal, à Fannystelle, Man. Et c'est là que la mort est venue le ravir à l'affection des siens et de tous ses amis. Le corps fut transporté à Winnipeg, chez M. M. E. Blanchard, où il fut exposé jusqu'à l'heure du service, 10 heures, vendredi matin. La messe de requiem fut chantée par le R. P. Vézina, curé, assisté de M. l'abbé Caron, curé de Fannystelle, et du R. P. P. Dussault.

M. Lalonde était membre de la Société Saint-Jean-Baptiste depuis de très nombreuses années. Et jeudi soir les membres de cette société se réunirent ensemble auprès de la dépouille mortelle pour y réciter le chapelet et lui offrir un bouquet spirituel, honoraires du service, et offrir leurs sympathies les plus sincères à la famille. Bienfaiteur de la paroisse, M. Lalonde l'était aussi de toute bonne cause; et le Sacré-Coeur lui doit une grande reconnaissance. Les paroissiens, sans doute, sauront le lui rendre par leurs généreuses prières.

Après le service, chanté par les membres de la chorale, le corps fut inhumé dans le cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux frères: MM. Emmanuel et Gyes, de Winnipeg; et trois soeurs: Mmes M. Arnal, de Fannystelle; E. Blanchard et M. McKenzie, de Winnipeg. Nous prions les membres de la famille de bien vouloir agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

R. I. P.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE une jeune fille sérieuse pouvant prendre soin de deux enfants. Près de l'église du Sacré-Coeur, Winnipeg. S'adresser à Boîte 10, La Liberté. 28P

Faites vos produits à la maison à prix coûtant. Cuirs, remèdes, médecines, cosmétiques, etc. 10 sous vous apporteront une liste et quatre formules. F. Bissonnette, 25, rue Emily, Winnipeg. —38P.

A VENDRE—Hôtel dans centre canadien-français, salon de bière, 10 chambres à coucher. Prix, $3,000. S'adresser à Boîte 2, La "Liberté". —38P.

RADIO... RADIO...

Nous venons d'être nommés agents pour la Compagnie Victor.

Vente, achat, échange, réparations en tous genres.

APPELEZ 201 425

Nous ne sommes pas plus loin que votre téléphone.

MAISON A VENDRE — Ancienne demeure du Docteur Royal, située au centre du village de Lorette, à dix-huit milles de la ville. Maison en bonne condition. Garage et remise. Glacière séparée. Pour détails s'adresser à Mme P. Royal, Lorette ou M. Maurice Gelley, 316 Avenue Bldg., Winnipeg.

Partie de Cartes

La deuxième série de parties de cartes de l'année a commencé dimanche dernier. Mme A. Gauthier s'en était chargée. Elle a obtenu un grand succès. Nous l'en remercions sincèrement. Nous remercions aussi Mlle Dumontier, qui a eu l'obligeance d'agrémenter la soirée en prêtant son talent de pianiste au programme musical. Les prix ont été gagnés comme suit:

Bridge—Dames: Mme J. E. Perras, 1347; consolation, Mme D. L. Léger. Messieurs, M. J.-A. Rhéaume, 1596; consolation, M. J. P. Cronin, 397.

Whist—Dames, Mlle Agnès Gauthier, 147; consolation, Mme G. Joyal, 115. Messieurs, M. H. W. Poirier, 158; consolation, M. John Heuchert, 109.

Tirage de la rafle

Dans la même soirée eut lieu le tirage de la rafle, commencée il y a déjà plus de deux mois. Il s'agissait donc de trouver l'heureux gagnant de la seconde à laquelle s'arrêtait l'horloge mystérieuse. C'était une horloge électrique. Au commencement de la soirée, elle fut recouverte, de sorte que personne ne pouvait voir les aiguilles. Trois personnes furent appelées pour tourner les aiguilles à leur guise, sans savoir où les aiguilles arrêteraient. Puis on la laissa en mouvement toute la soirée. Et à un moment l'on enleva le courant et l'horloge s'était arrêtée à 4 heures, 10 minutes et 35 secondes.

M. Ernest Guertin avait eu la chance d'acheter cette seconde. Et il gagna le $50.00. Il était absent. Lundi matin, en le félicitant, le Père Curé lui remit le chèque. Et lui de répondre: "J'accepte vos félicitations, mais votre chèque, je le déchire. Annulez-le, je remets le montant à la paroisse du Sacré-Coeur." Beau geste qui lui est familier. Il gagne souvent, mais il n'en veut pas même l'intérêt. Au nom de la paroisse, nous le remercions cordialement.

Meilleurs voeux

Nous tenons à souhaiter bon voyage à Mmes E. Guertin et Ph. L'Heureux, ainsi qu'à Mlle M. Guertin, qui partent ces jours-ci pour passer trois mois en Floride. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Soirée du 12 février prochain

Les jeunes du Club Sportif organisent une soirée de Court-Whist pour le douze prochain. Les jeunes ont de grands projets en vue et il leur faut pouvoir financer. Tout le monde en parle et les jeunes espèrent que tous viendront leur donner un coup de main. La soirée promet d'être des plus amusantes. Mlle Louise Guertin a bien voulu se charger encore une fois de cette organisation. Ce sera un succès, sans contredit. Mais si nous voulons réussir, comme il convient, tous les jeunes doivent prêter main-forte. Ensemble tout le monde! Les billets sont de 25 sous. Après la sortie de samedi dernier, qui fut un véritable succès, une quarantaine se réunirent dans la salle du gymnase pour y prendre le goûter. Des trois équipes qui s'étaient aventuré à la recherche des trésors, la deuxième a surtout gagné ses épaulettes, sous la très sage et très habile direction, direction même géniale, de M. Roger Lemire. Bravo pour le chef et bravo pour son équipe!

A la fin de la soirée, le Père Aumônier prit la parole, et en félicitant tous les membres, leur traça aussi le programme des activités pour le deuxième terme de l'année. Les ambitions ne manquent pas, non plus que l'audace, si seulement l'on veut bien s'entendre et travailler la main dans la main. C'est à ces seules conditions que le succès couronnera l'oeuvre.

Saint-Jean-Baptiste

Lundi dernier eut lieu l'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les membres s'y étaient rendus nombreux. Le Père Curé nous avait fait l'honneur aussi de prendre part aux délibérations. C'était la soirée des élections. Le président, M. Victor Guilbert, pria le père chapelain d'ouvrir l'assemblée par la prière usuelle. Et sans autre préambule, il invita le secrétaire et le trésorier à lire leurs rapports respectifs. Voici le résumé du rapport du secrétaire sur les activités de l'année 1934:

Une autre année vient de s'écouler; année de travail et de fatigue pour les uns, année dure mais plus encourageante pour les autres. C'est à cette deuxième catégorie qu'appartient celle qui concerne la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. A tout point de vue, l'année 1934 a été une amélioration sur celle de 1933.

En ce qui concerne les membres, nous avons vu le nouveau comité de régie à l'oeuvre dès le début et entreprendre une campagne de propagande afin d'augmenter nos rangs. Avec l'aide précieuse de notre président, le comité a réussi à enrôler 20 nouveaux membres.

Puis suivent les détails de nos activités vis-à-vis les intérêts religieux et nationaux, vis-à-vis l'Association d'Education au congrès de laquelle nous prenions part active l'été dernier; vis-à-vis la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface avec laquelle nous avons célébrée notre grande fête nationale le 24 juin dernier. Nous y avons pris une part très active. Puis nos relations envers la paroisse du Sacré-Coeur. Et les activités mêmes du Club.

Si l'année écoulée, continue le secrétaire, a été une année de prospérité pour la société en général, néanmoins il s'est produit des ombres sur le tableau de 1934 et personne ne pouvait y remédier. Je veux parler de nos malades assez nombreux et de la perte de deux de nos vieux membres, MM. Cléophas Pélissier et Philibert L'Heureux.

Espérons que la nouvelle année sera plus prospere et plus fructueuse encore, puisque nous sommes plus forts que jamais à tous points de vue.

Après quelques discussions, le scrutin des élections nous fut dévoilé, et tous les membres apprirent avec joie, que M. V. Guilbert était élu président pour un nouveau terme. Ce qui lui mérite l'admiration de tous les membres, c'est son inlassable dévouement pour le bien de la Société en général et des membres en particulier. Le choix du président ne pouvait donc mieux tomber que sur la personne de M. Guilbert. Les autres officiers, sont pratiquement les mêmes que ceux qui étaient en charge l'année dernière. Le seul changement notable fut celui du secrétaire. M. Mercier remplace M. H. Sala, qui reste tout de même sur le comité de régie.

Le Père Curé adressa la parole et sut nous prodiguer les encouragements dont nous avons besoin, en nous exhortant de continuer et d'accroitre si possible les bienfaits de la Société qui groupe un si grand nombre de Canadiens français de Winnipeg.

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

WINNIPEG

Les acteurs du Cercle Molière au prochain festival

Ils joueront le dernier soir du festival, samedi, le 2 février. Disons tout de suite, pour ceux qui voudraient se former une idée d'ensemble sur ces épreuves dramatiques, qu'elles se poursuivront pendant 3 jours, du 31 janvier au 2 février, au Théâtre Dominion.

Mais nous reitérons à nos amis notre invitation de la semaine dernière pour le dernier soir. C'est à nous de réchauffer l'atmosphère de la salle par notre présence, par notre confiance et par nos voeux ardents. Nous aiderons à notre vaillante troupe en achetant nos billets du trésorier du Cercle, M. Roland Lévêque, par téléphone, au numéro 94 841, le jour, et le soir, chez lui, numéro 39 687.

Et nous remercions d'avance tous ceux qui apporteront leur collaboration à notre cercle. Ils ne seront assurément pas déçus, car nos acteurs, Mlle Gabrielle Roy, le Docteur Trudel, MM. Marc Meunier, Armand Schwartz, Jean Boily, sous l'intelligente direction de M. Denys Goulet font preuve d'un zèle infatigable et d'une grande ferveur artistique dans la préparation du 3ème acte de la célèbre pièce d'Emile Augier: "Le Gendre de Monsieur Poirier".

De M. Goulet, nous pouvons dire que s'il fuit la notoriété avec une persistance déconcertante, il n'en est pas moins un fin lettré, un esthète dont les opinions sont fort prisées de ses intimes, très versé dans les choses théâtrales, et excellent diseur comme tous les enfants de notre ami Roger Goulet. Outre le rôle de directeur qu'on lui a confié, il en remplit un dans la pièce.

On a si souvent fait l'éloge des autres acteurs que nous nous permettrons simplement de dire que les répétitions qui se poursuivent avec un entrain extraordinaire nous justifient de croire qu'ils se surpasseront eux-mêmes dans leur prochaine présentation.

La mise en scène est confiée à notre ami Arthur Boutal. Mme Boutal a charge du grimage et Mme Louise Legoff des costumes.

Exposition de Peintures de l'Académie Royale Canadienne

Sous les auspices de la Galerie Nationale du Canada, un groupe de 72 tableaux de l'Académie Royale Canadienne est exposé dans la galerie des Arts de l'Auditorium.

Les salles sont ouvertes tous les jours de 2 h. 30 à 6 h. de l'après-midi et de 7 h. 30 à 9 h. 30 tous les soirs, excepté le samedi. Heures du dimanche, 2 h. 30 à 5 h. de l'après-midi.

Conseil National d'éducation

Conférence du Professeur Julian S. Huxley, savant, écrivain et conférencier.

Le professeur Julian S. Huxley, qui visite le Canada comme invité du Conseil National d'Education, et donnera une conférence au théâtre Dominion, ce soir, est un célèbre savant, professeur au King's College, Université de Londres. En avril, il quittera cette position pour devenir secrétaire de la Société Zoologique Royale de Londres. Très brillant écrivain et conférencier, ses oeuvres révèlent une fraicheur de pensée et un savoir scientifique vraiment étonnants. Il possède ce don inestimable d'animer ses conférences et de les rendre compréhensibles pour tout l'auditoire, hommes de science ou profanes.

Ce soir, il traitera le sujet suivant: "Les Fourmis et les Hommes", avec illustrations.

Ceux qui s'intéressent aux recherches scientifiques ne devront pas manquer d'entendre le professeur Huxley, l'un des grands savants de notre époque.

PETITES NOTES

M. et Mme J.-C. Préfontaine sont revenus de leur voyage de noces et habitent aux Apts Queens.

• • •

Mlle Evangéline Léger recevait à un bridge le 22 janvier en l'honneur de Mlle Evelyn Desmond, de Los Angeles.

• • •

Mme W. McKenzie et Mme Edouard Blanchard désirent remercier cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de leur frère M. A. Lalonde.